

LE BIEN PUBLIC

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN.

31e ANNEE — No 11

LES TROIS-RIVIERES, JEUDI, 16 MARS 1939

5 sous la copie

LA CAMPAGNE POUR LA SAINTE LECTURE

Le public exige des gestes négatifs, mais aussi et en même temps une action positive. — Contre les mauvaises publications, dressons les bonnes et les meilleures.

De toutes les campagnes entreprises pour bannir de notre pays les magazines, journaux et livres immoraux, il semble bien que le projet élaboré et rendu public, il y a quelques semaines, par l'Union des Jeunes Catholiques Canadiennes, doive, de par son organisation même, connaître un grand succès. Cette "Campagne Nationale pour la saine Lecture" atteint le public de tout le pays, anglais et français, et fait appel même aux personnes d'autres religions qui croient encore en la nécessité d'une morale et dans le danger des publications impies ou obscènes.

Commencée le 22 février dernier, la Campagne se terminera le 9 avril. Son but est explicitement défini sur une des feuilles de propagande que le Comité National, à Ottawa, a généreusement répandue dans les Comités diocésains et paroissiaux: "Encourager la lecture des meilleures publications et balayer le marché de livre des publications immorales de toutes sortes."

Les difficultés sans nombre que l'on rencontre, auprès des pouvoirs administratifs, lorsqu'il est question de bannir de nos librairies et de nos dépôts de journaux les publications immorales du Canada et de l'étranger justifient cette grande campagne nationale, qui fait appel à tous.

Mais il est encore plus facile d'obtenir l'interdiction de certaines publications que d'habituer le public à rechercher la lecture de celles qui sont réellement instructives tout en restant morales. Les trois-quarts des magazines et journaux qui sont offerts au public attirent ce dernier par leurs photographies obscènes ou leurs articles tendancieux. Celles-là s'offrent d'elles-mêmes au désir public. Le lecteur qui les veut sait lesquelles prendre et où les prendre, et le lecteur qui se respecte et respecte les siens n'y touche pas. Mais les publications saines, si l'on tient compte de l'esprit général du public, n'ont malheureusement pas le même privilège d'aiguiser directement les faciles appétits. Elles subsistent, à l'étalage, une trop forte concurrence, pour retenir l'attention et le désir.

Cette nouvelle campagne présente donc, à côté de facteurs de réussite indéniables, cette même faiblesse que toutes les autres tentées auparavant et qui n'ont pas eu les salutaires conséquences qu'elles espéraient et méritaient, précisément parce qu'elles se contentaient de démontrer avec fracas ce qu'il ne fallait pas faire, sans suffisamment insister sur une façon d'agir concrète et positive. Le communiqué de l'U. J. C. C. dit bien, en toutes lettres: "Le but de notre campagne n'est pas de détruire et de condamner, mais de construire et de proposer". Mais im-

édiatement après, il ajoute: "Si cette campagne vise d'abord à un résultat positif, nous croyons cependant, qu'il nous faille procéder d'abord de façon négative."

Nous admettons qu'il n'y a pas là contradiction explicite entre ces deux textes. Mais il nous semble, — et nous disons ceci pour marquer combien nous tient à coeur la réussite complète de cette campagne, — que le résultat pratique serait plus complet si, en même temps qu'on signale comme mauvaises telles ou telles publications, on en suggère explicitement d'autres, à titre d'exemple, qui sont à la fois très attrayantes, très instructives sans cesser d'être morales. La lecture des mauvaises publications comme des meilleures est souvent question d'habitude. Qu'on n'aille pas croire que le lecteur qui se repait habituellement de revues malsaines se tournera immédiatement et de lui-même vers celles qui ne semblent pas lui offrir les mêmes attraits. Il faut que sa curiosité soit guidée, soit aiguillée par des suggestions, par des conseils, par des exemples. Nous comprenons qu'il soit aussi délicat et difficile, dans une campagne de ce genre, de spécifier comme excellentes telle ou telle publication comme de nommer celles qu'on veut mettre au banc. Mais dans la conversation et dans les conférences, on peut se permettre des exemples concrets.

On dira peut-être que nous sommes directement intéressés à parler de la sorte à titre d'éditeur d'une revue. Nous le sommes, certes, mais pas précisément pour les raisons que l'on imagine. Nous parlons ainsi, parce que nous avons, dans les dossiers du Mauricien, des centaines de lettres qui, en substance, disent la même chose. J'en cite une au hasard: "Il est regrettable que notre mentalité nous porte à protester ouvertement contre les mauvaises publications et à rester neutres à l'endroit de celles qui mériteraient avec avantage de les remplacer". En voici une autre, signée d'un député bien connu: "Comme il y a plus de satisfaction à feuilleter une revue attrayante, aux photographies instructives et artistiques, que tant d'autres, en grande vogue, qui blasent l'esprit et ne sont qu'indécents. On a raison de combattre l'infiltration chez nous des revues libertines. On aurait infiniment plus de succès en faisant campagne en faveur des bonnes publications qui sont en même temps morales et mondaines, dans le meilleur sens du mot".

Voilà ce qu'on nous écrit. Nous nous faisons simplement l'interprète du public lecteur, qui exige des gestes négatifs, mais aussi et en même temps une action positive, afin qu'il sache où se diriger. — R. D.

Un costume du 3e Centenaire de Montréal

Le premier des nombreux costumes qui figureront lors de la célébration du IIIe Centenaire de Montréal en 1942, vient d'être confectionné et sera le costume officiel des infirmières des hôpitaux catholiques de Montréal.

Ce costume est celui de Jeanne Mance, fondatrice du premier hôpital de Ville-Marie — (l'Hôtel-Dieu de Montréal) qui avec Chomedey de Maisonneuve, posa les fondements de ce qui devait devenir une grande cité, la Métropole canadienne. — Le costume qui a été authentiqué par les religieuses de l'Hôtel-Dieu, est porté par Mlle Cécile Ricard, une infirmière de l'institution. (Cliché de la Commission du IIIe Centenaire).



La Petite Histoire

La décadence des seigneurs canadiens

Par Gérard Malchelosse.

M. Raymond Douville nous a tracé le portrait légendaire, mais vigoureusement réaliste, de Aaron Hart. Il n'a rien d'exagéré. C'est bien là, en effet, le même type d'homme, avec les défauts et les qualités de ceux de sa race, que Benjamin Sulte se plaisait à décrire à ses intimes. Ce préteur à gros intérêt, "qui sollicitait les autres à faire des dettes mais qui se refusait à les imiter", a laissé dans la mémoire de ses contemporains et de leurs enfants le souvenir d'un homme peu commode. On en parlait encore en 1860 avec amertume et même du dégoût. C'est que Aaron Hart et ses fils avaient mis beaucoup de monde "dans le chemin", comme on dit, à une époque où les marchands étrangers faisaient, en même temps que fortune, main basse sur les seigneuries.

Il ne faut pas, toutefois, en vouloir aux Hart plus qu'aux autres s'ils se sont appropriés

les terres que nos ancêtres avaient, aux prix de grands sacrifices, taillées au sein de la forêt canadienne, puis défrichées de père en fils durant quatre générations. Nombreux sont ceux qui ont fait comme eux. A quoi faut-il attribuer cet état de chose ?

On sait qu'après la conquête le commerce passa des mains paralysées des Canadiens aux mains secourues et expérimentées des marchands anglais. C'est alors que commença à arriver des navires venant de France, d'Espagne, du Portugal, des Antilles, chargés de barriques de vins et de boissons de toutes sortes. Les Canadiens voulurent imiter les Anglais. Ils se mirent à boire comme eux.

La visite du tout jeune prince William-Henry, en 1785, ne fut qu'une suite de bamboches indéfinissables. La jeunesse du temps s'y gâta. Puis, en 1790, vint le duc de Kent (Suite à la page 16.)

CE JEUDI

Suite du précédent

Une fois lancé sur la grand-route (à la Tauck Tours), il aurait peut-être fallu écrire ci-dessus tout simplement: Détour, ou mieux encore: Retour: puisqu'il va précisément s'agir de revenir sur ce qui s'est passé ici-même il y a deux semaines aujourd'hui. (Au fait: à ma connaissance du moins, nul ne semble avoir alerté nos services, ni à la Rédaction ni à l'Administration, pour protester du fait que la semaine dernière fut celle du sans Ce jeudi. Et si pareille chose s'est produite — et cela eut été tout-à-fait normal et pas surprenant du tout — on a eu bien soin de ne m'en souffler mot. C'est sûrement parce qu'on n'aura voulu ni risquer de me voir enfler du chef, ni patager à tout jamais dans le désespoir noir et incompris, si l'on m'a vraiment tenu dans la plus opaque ignorance là-dessus!) Mais glissons. D'autant plus que ce détour, ce retour et tout le reste, cela doit être déjà bien étourdissant: et nous voilà encore bien loin de la fin...

Pourtant, s'il vous plaît, encore un mot au sujet de mon absence, mon creux de jeudi dernier: mes bons amis — tous gens très charitables comme je les connais — se seront probablement dit que j'étais en pénitence pour avoir été pas gentil du tout vis-à-vis les touristes tout en or qu'on se donne une peine du diable à attirer de ce côté-ici. Même si ça fait mal, il faut détromper qui de droit. Je me suis occupé à autre chose, voilà tout, et j'ai d'ailleurs sincèrement voulu donner une chance au lecteur de se reposer un peu. Et puis enfin, c'est mon rêve depuis toujours, vous savez, de me trouver un bon petit coin dans une rédaction Made in Utopia où les rédacteurs auraient la mission, comme ça, de ne jamais trop fatiguer le lecteur, à coeur de semaine et d'année!...

Me permettez-vous maintenant de ne pas vous cacher que je ne me suis pas fait la moindre illusion sur le fond de mon petit papier de l'autre jour? Je sais bien que j'ai pu passer pour un grand malcommode: un type qui n'entend pas la risée et qui se monte dès qu'on reluque du côté de son patelin. Qu'importe, ç'aurait pu être bien pis, si je m'étais écouté et surtout si je ne m'étais pas retenu...

J'en viens enfin au sujet principal de ce jeudi. (Vous aurez constaté que ça n'était pas pour rien qu'au collège mon professeur de composition française (?) mettait toujours en marge de ma copie: "Vous sortez trop du sujet...")

Voici. Dans une petite revue vieille de plus d'une année (Photo-Facts, The Pocketbook of Knowledge, Vol. 1, No 2), j'ai trouvé le récit fort intéressant d'un M. Bruno Schwartz, intitulé "White Man Westward" et portant en sous-titre: "Lewis and Clark, With Thirty-two Men And a Dog, Conquer the Great Northwest". En effet, c'est une grande machine d'histoire qui commence par un voyage à Paris de James Monroe (sous la présidence de Thomas Jefferson), qui, avec deux millions de dollars en poche, s'en allait acheter une petite lisière de territoire à l'est du Mississippi et jusqu'à la Nouvelle-Orléans, (Ces Yanks, toujours les mêmes!), mais à qui le grand d'Empire aurait répondu quelque chose comme: "Nous ne vendons pas à la cenne" ou peut-être en

(Suite à la page 4.)

L'histoire vivante

Grande démonstration, dimanche au moulin des Jésuites, au Cap

En plus de la manifestation publique de dimanche, la Société d'Histoire a l'intention d'organiser plusieurs fêtes au cours des prochains mois.

La démonstration de dimanche soir au "vieux moulin banal des Jésuites" sera la première manifestation publique de la Société d'histoire du Cap-de-la-Madeleine. Ce ne sera cependant pas la dernière car la Société d'Histoire a élaboré un programme considérable pour les prochains mois.

Dimanche soir, lors de la première séance de la Société du Cap, son honneur le maire Raoul Rocheleau dévoilera une plaque commémorative. Une autre plaque sera dévoilée plus tard sur le terrain qu'occupait autrefois le fief de Sainte-Marie ou village de Pierre Boucher. Cet endroit a été retrouvé à la suite de recherches effectuées par M. Alfred Cambray, archiviste. Ce dernier a aussi tracé la généalogie de plusieurs vieilles familles du Cap et l'on a l'intention d'organiser des fêtes pour les plus vieilles familles établies au Cap.

Le communiqué suivant nous donnera une excellente idée du travail considérable que la Société d'histoire régionale du Cap entend accomplir au cours des prochains mois.

La Société d'Histoire du Cap-de-la-Madeleine, la cadette des

sociétés historiques de cette province, marche déjà à grands pas vers l'avenir. Fondée, il y a quelques semaines, elle a à son actif plusieurs séances où a été élaboré un vaste programme d'action. Les séances sont tenues au vieux moulin banal des Pères Jésuites.

Me Alfred Cambray, qui en est l'avisur et l'archiviste a soumis aux membres à la dernière séance de faire profiter le public des travaux des membres, alléguant que l'amour de la petite histoire de chez nous s'infiltrera davantage dans l'âme populaire. Ainsi donc, dimanche soir prochain, le 19 mars, à la salle paroissiale, aura lieu la séance initiale mensuelle de la Société; au cours de cette réunion des travaux seront lus, alternant avec des chants canadiens et des déclamations des poètes de chez nous.

Les sujets suivants seront traités: Nos vieilles familles, par M. Antonin Rocheleau; Le Vieux Moulin Banal, par le maire Raoul Rocheleau; Les colons du "village du moulin" ou de la rivière Taverel en 1664, par Me Alfred Cambray, le bourg palissade du Cap à cette lointaine époque. Des chansons du terroir seront exécutées par l'assistance avec le Dr C. A. Gauthier, comme soliste; déclamation par M. Pierre Deléan. Au début de cette soirée historique, son Honneur le maire dévoilera une plaque commémorative qui sera apposée aux vieux moulin banal; cette plaque est donnée par la Commission des sites historiques de Québec. Comme on peut le constater par l'énoncé ci-dessus, ce sera une soirée bien remplie et instructive des membres du collège des Frères de l'Académie, des députés du

LE PERE BRETON EST NOMME REDACTEUR DE "LA SURVIVANCE"

Le révérend Père Paul-Emile Breton, o.m.i., qui a publié dans la série des "Pages trifluviennes" un volume intitulé "L'Histoire du Cap-de-la-Madeleine", vient d'être nommé rédacteur en chef du journal "La Survivance", d'Edmonton.

Ancien professeur au collège Saint-Joseph de Colebrook, N. H., et à l'Université d'Ottawa, le Père Breton fut pendant quelques années directeur d'une importante Oeuvre de Jeunesse à Québec. Il s'est livré, entre temps à des travaux littéraires. Il a collaboré au "Recueil de Cantiques", du révérend Père Latour, o.m.i.

comté, des échevins et des commissaires d'écoles, des membres de la Société d'histoire des Trois-Rivières. Comme les dames sont admises, il est à souhaiter que les citoyens du Cap de la Madeleine se feront un devoir de se donner un joyeux rendez-vous à la salle paroissiale de Ste-Madeleine, dimanche soir; une assistance nombreuse sera un encouragement pour les membres de la Société d'Histoire de continuer la série de séances publiques mensuelles, contribuant ainsi à faire connaître et aimer notre histoire, "écrite de perles précieuses" et ignorées.

D'autres fêtes historiques sont en perspectives dans un avenir rapproché Me Alfred Cambray, après un dur et persévérant travail de recherches, a découvert le site du Fief Ste-Marie ou Village de Pierre Boucher, au Cap, en 1656. Une plaque commémorative sera dévoilée et placée sur le terrain. En outre, pour continuer la série des réunions des vieilles familles inaugurées il y a quelque temps, cette année, Me Cambray a préparé la généalogie des familles Montplaisir, des Lacroix, des Lottinville et avec la venue du printemps, ces belles fêtes de familles auront lieu. Secondons les efforts de nos zélés chercheurs et l'on enregistrera de grands succès à la Société d'Histoire du Cap de la Madeleine. Il est à souhaiter que la fanfare du Cap prête son concours pour cette fête, dimanche prochain.

THÉ "SALADA"

Orange Pekoe

LE PROJET DU CENTRE CIVIQUE

Le projet soumis par les Chevaliers de Colomb et épaulé par tous les groupements de jeunes de la ville des Trois-Rivières à l'effet de doter la cité des Trois-Rivières d'un centre civique se verra-t-il réalisé en même temps que la construction de l'aréna dont la construction se fera sous peu ?

On est porté à croire, à la suite de la demande faite par la société Saint-Jean-Baptiste des Trois-Rivières qui demande que les deux projets soient étudiés en même temps et qu'on les fusionne, afin de leur assurer une réalisation plus logique.

Toute la population s'entend usur la nécessité d'un centre civique. La même opportunité semble s'attacher au projet d'un aréna. Les deux projets se complètent car ils poursuivent un but à peu près identique. Une organisation qui aurait pour but de doter un centre de culture physique pour les jeunes gens ne devrait pas songer à éliminer le patinage et le hockey. Ces sports, cependant, demandent un ensemble de conditions qui se trouveraient tout naturellement réunies dans un centre civique.

Il semble bien que les deux projets soient faits naturellement pour se compléter. Si on l'envisage au point de vue économique il devient encore beaucoup plus pratique car si les deux projets sont réunis ils seront plus faciles de réalisation et coûteront infiniment moins cher que s'ils étaient réalisés séparément. Si l'on décide de réaliser ces deux projets séparément, il y a fort à parier qu'un seul verra le jour, et il y aura certainement des insatisfactions.

La société Saint-Jean-Baptiste n'a pas l'intention de s'interposer dans une question qui a déjà obtenu la faveur d'une bonne partie de la population trifluviennaise. Elle s'occupera cependant de faire l'accord entre ceux qui désirent l'érection prochaine d'un aréna et ceux qui s'occupent de promouvoir le projet d'un centre civique. Comme les deux projets convergent en somme vers le même but ultime, il est logique de penser que l'on décidera l'établissement des deux simultanément.

Encourager nos annonceurs, c'est soutenir efficacement votre journal local

JULES CARON

Architecte

324 rue Bonaventure

Tél. 720

Les Trois-Rivières.

COLLECTION COLLECTION

Ne laissez pas dormir vos comptes ou billets en souffrance. Faites-les collecter avant que vos débiteurs vous échappent.

Je suis à votre disposition, pour vous faire ce travail, sur une base raisonnable, et écrivez-moi pour plus de détails.

WILLIAM VENNES,

Huissier de la Cour Supérieure, Casier postal 162, Grand'Mère, P.Q.

Souffrez-vous de

Constipation
Nervosité
Indigestion
Dérangements d'estomac
Perte de sommeil et d'appétit
Rhumes
Ordinaires

dûs à une élimination défectueuse?



BOUTEILLE D'ESSAI SPECIALE Seulement \$1.00

Le Novoro du Dr. Pierre est le remède tonique pour l'estomac mis à l'épreuve par 5 générations de consommateurs satisfaits. Il aide les fonctions de l'estomac, règle les intestins, il augmente l'élimination par la voie des reins; aide et active aussi la digestion. Vous vous devez à vous-même d'en avoir toujours une bouteille chez vous!

Livré au Canada Sans Frais de Douane

OFFRE SPECIALE—COMMANDEZ AUJOURD'HUI

Dr. Peter Fahrney & Sons Co 2501 Washington Blvd., Dept. DC485- Chicago, Ill. 70B

Veillez m'envoyer immédiatement, en port payé, une généreuse bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre contenant 14 onces de médecine, (Valeur \$1.20) pour laquelle je remets \$1.00.

□ Veuillez envoyer le remède C.O.D.

Nom _____

Adresse _____

Bureau Postal _____

UNE AUTRE BELLE OEUVRE.



De toutes celles qu'il a accomplies, ce n'est pas la moins belle.

Faites exécuter
vos travaux de
Ferrerrie
à la P'tite Forge
Des FRÈRES LEBRUN
454
Niverville
Trois-
Rivières.

LE BIEN PUBLIC

HEBDOMADAIRE DU JEUDI

LES TROIS-RIVIERES, JEUDI, 16 MARS 1939

Buvez les Liqueurs

KIST

ORANGE KIST

ou autres liqueurs KIST

5¢ dans tous les restau-
rants de la Mauricie.

Nos artistes de la radio

La décision prise par Radio-Canada de prohiber, à partir du premier avril prochain, dans la province de Québec, l'usage des ondes pour annoncer les bières les vins et autres liqueurs alcooliques doit faire face à une opposition bien organisée de la part des artistes de la radio. Ces derniers se sont réunis, la semaine dernière, à l'hôtel Mont-Royal, pour discuter avec les représentants des agences de publicité. Le vingt mars prochain, les acteurs feront pression auprès de Mgr Vachon et des autres gouverneurs de Radio-Canada qui se réuniront alors à Montréal.

Cette suppression de toute publicité de ce genre priverait nos artistes d'un revenu global de \$200,000 à \$250,000 annuellement attendu que les brasseries sont présentement les commanditaires des programmes les plus populaires. Il semble bien cependant que le fait que les artistes mettent de l'avant ne soit pas une raison suffisante à empêcher l'application du règlement de Radio-Canada.

Si la radio constitue un médium de publicité de cette valeur, pourquoi d'autres entreprises industrielles ou commerciales ne remplaceraient pas les brasseries et ne continueraient pas à faire vivre les artistes. Quand les journaux perdent des contrats de publicité, ils les remplacent par d'autres et la vie continue. Les artistes demandent aux radiophiles de se liquer et de les appuyer dans la lutte qu'ils entreprennent contre Radio-Canada. Quand l'opinion des auditeurs favorise l'activité des artistes, elle compte, mais quand le public fait connaître sa réprobation à l'endroit de certains programmes, elle n'a plus aucune valeur.

C'est ainsi que de nombreux programmes comme l'abécédaire, les marathons et autres insipidités où les auditeurs sont attirés par des distributions d'argent ou de bonbons déprécient grandement les émissions d'un poste. Les auditeurs ne se privent pas pour faire connaître leur appréciation, mais les postes les maintiennent sur les ondes. La voix du peuple est entendue ou ignorée selon que les commanditaires ou organisateurs de programmes le veulent bien. Alors à quoi bon le consulter.

Même en démocratie, il y a place pour l'autorité. Il faut que quelqu'un tranche la question. Radio-Canada s'en charge. Tous les radiophiles bien pensant devraient lui demander de ne pas changer ou mitiger sa décision.

La radio n'est pas seulement un gagne pain pour des annonceurs, des artistes et des propriétaires de postes. Elle joue un rôle éducatif auprès de la population. Une vaste campagne de tempérance est entreprise dans notre province de Québec. La radio doit y contribuer non seulement en faisant pénétrer dans tous les foyers les conférences radiophoniques prononcées contre l'abus de la bière et de l'alcool, mais encore en supprimant cette sollicitation ininterrompue en faveur de la consommation de la bière ou du vin. Il répugne à la raison que le bien et le mal aient les mêmes droits. C'est pourtant ce que prétendent nos directeurs de postes et nos artistes radiophoniques. Ils veulent entraîner le peuple dans leur erreur.

La radio n'est pas le domaine exclusif des brasseries. Les artistes peuvent éprouver des ennuis à se trouver de nouveaux commanditaires mais la chose n'est pas impossible. Ce faisant, ils rendront service à leur pays et à eux-mêmes.

Albert LEBRUN

Dans les

Parti, Spencer-Wood !

Voilà qui réjouirait fort notre maître Asselin, lui qui batailla à maintes reprises pour que soient abolies les fonctions — plus ou moins utiles et nécessaires et surtout fort dispendieuses, disait-il — de lieutenant-gouverneur de la province. Malheureusement, il ne s'agit ici que de ce qu'on a pu trouver de mieux comme boutade en réponse à la bourde que voici.

Si l'on demandait, disons à des forts en géographies et en géographie politique aussi, de situer Osgoode-Hall, Queen's-Park et Rideau-Hall et d'ajouter quelques détails sur les fins auxquelles sont affectés ces endroits, il est fort probable que très nombreux seraient ceux — et même dans le Québec — qui pourraient tomber juste pour le dernier nommé, au moins. Et c'est bien là ce qui rend doublement impardonnable l'ignorance de celui qui a fabriqué pour une vignette, que l'on trouvera probablement ailleurs dans ce journal, la légende suivante:

"(. . .) It's a picture taken at the entrance to The Citadel, residence of the lieutenant governor of Québec, where their majesties will stay temporarily while visiting Canada this summer".

Ce qu'il faut surtout retenir, ici, c'est la manifestation, pour la Ne fois, de la profonde ignorance, chez nos semi-compatriotes si l'on peut dire, des choses du Québec et du Canada français. Après cela, on voudra être surpris de voir comme nous avons souvent l'air de rigoler en prêtant l'oreille à cette légende de la "from scie to scie" . . .

J.-M. F.

Fallait que ç'arrive. . .

Depuis quelques semaines, la feuille montréalaise et dominicale qui s'est jointe à l'autre (son aînée) pour finir d'abrutir la Race, publiait à pleines pages la confession générale et publique d'un certain Jean Péron. Ça ne portait pas beaucoup à conséquence, après tout, et ça n'aurait rien donné que d'essayer de faire perdre à l'ancien rédacteur de Clarté les quelques dollars qu'il a bien dû attraper pour remplir colonnes après colonnes tout en trouvant moyen d'à peu près rien dire. Car on sait ce que valent et ce que donnent les soit-disant révélations de ces convertis qu'on aurait beaucoup moins de peine à croire vraiment sincères si, après une déclaration publique et retentissante à souhait, ils se contentaient de se recueillir et de réparer dans l'ombre ce qu'ils ont perpétré dans l'ombre au lieu de venir nous raconter leurs peurs. (Il faut avoir vu et entendu de près cet autre spécimen, Gaston Pilon, qui se gardait bien de dire un seul mot le moindrement intelligent ou tout simplement intelligible en réponse aux questions que lui posait un jeune abbé, dans la coulisse attendant à la scène de l'hôtel-de-ville, au soir d'une de ses fameuses conférences!)

Eh oui, ça n'aurait pas valu la peine de parler de tout cela ici, si quelque pompier de la Croix (Paris) ne s'était avisé de croire que c'est arrivé et de nous en pondre de belles et de bonnes à même le texte à Péron. Mais, bah! tant que cette bêtise-là ne tuera pas. . .

J.-M. F.

A nous, les indésirables !

Samedi dernier, une dépêche de la Canadian Press-Havas nous informait que le conseil municipal de Hythe (Angleterre) a adopté une résolution disant que la présence de 22 réfugiés sudètes séjournant dans cette station de villégiature, en

Sept

attendant leur départ pour le Canada, est "très indésirable".

Oh! dear, oh! dear, how improper indeed. . . Ouais. Mais rien n'empêche qu'on ne va apparemment pas se gêner pour nous dumper ces gens avec qui on va, paraît-il, faire des ouestètes, ma chère! Eh oui, ç'a bien l'air qu'on va se voir, à Ottawa, dans la triste obligation (!) de passer outre à l'opposition nettement exprimée par plusieurs de nos sociétés nationales; de se moquer de l'opposition également exprimée par de nos députés (dont celui de Trois-Rivières, sauf erreur). Car il semble bien y avoir une force (en espèces) qui agit. . . forcément sur notre gouvernement toujours généreux envers ceux que la vieille Europe juge à propos de vomir. Eh bien, quoi? Il nous en faut toujours pour organiser les désordres et les émeutes, les marches sur Calgary, Vancouver (N'est-ce pas, Mister Pattullo?) ou Ottawa. Et que feraient donc nos bons mounties sans ceux-là? . . .

J.-M. F.

Un exemple.

Les sujets ne manquent pas où la langue française est utilisée sans être connue. Ceux qui se livrent à de tels abus sont des faibles d'esprit ou prennent le public pour tel. Les traducteurs qui transposent en français de la publicité anglaise sont les premiers et les plus exposés à succomber. Le dictionnaire existe pourtant pour eux comme pour le commun des mortels. Mais leur suffisance dépasse encore leur ignorance.

A titre d'exemple, le français qu'on peut lire sur la boîte contenant un tonique célèbre sinon chez les malades du moins dans les journaux: Le texte est scrupuleusement respecté:

"Une médecine pour la famille entière composée, d'extraits médical de racine, d'herbages et d'écorces et mélangé avec autre ingrédients efficace pour composer le Tonique XXX et faire un valable, stomachique, carminatif, tonique laxatif, diurétique médiocre et cholagogue."

Voilà une belle série de qualificatifs médicaux d'un usage peu courant chez les profanes et destinés à produire un effet décisif sur le client. L'adjectif valable n'est pas français et cadre bien avec le reste de la phrase.

J. P.

Communistes.

Enfin, depuis les trente-deux mois que dure la guerre d'Espagne, le monde est aujourd'hui assuré que les loyalistes ou gouvernementaux comptaient des communistes dans leurs rangs. Toute une catégorie de la presse canadienne a, depuis le début des hostilités, pris fait et cause pour les loyalistes, soutenant que la justice, le droit et l'honnêteté se trouvaient dans ce camp et que la présence des communistes était une légende créée par Franco.

Depuis plus d'une semaine, les débris de l'armée des gouvernementaux enfermés dans Madrid se battent entre eux. Après la formation d'un gouvernement militaire par Miaja, des troupes communistes se sont emparé des points stratégiques de l'ancienne capitale d'Espagne et le sang a coulé. Miaja a du employer ses avions, ses chars d'assaut, ses canons et ses mitrailleuses pour triompher de l'insurrection.

Jours . . .

A certains jours des forces de 15,000 communistes se rendirent à la fois. Depuis si longtemps que le monde extérieur cache leur présence dans ce conflit les communistes prennent sur eux de se faire connaître.

J. T.

M. Gariépy.

Il convient de souligner le travail accompli par notre député au parlement fédéral M. Wilfrid Gariépy. C'est un des rares députés qui tient compte de l'opinion des électeurs qui lui ont confié la fonction qu'il occupe aujourd'hui. Ses électeurs sont opposés à la guerre, à l'immigration, M. Gariépy prend position en conséquence; ses électeurs veulent que le 11 décembre, anniversaire de la signature du statut de Westminster, devienne fête nationale et que le Canada prouve par là son indépendance et M. Gariépy présente un bill à cette fin.

Malheureusement il reste encore des oppositions à vaincre. Il reste encore des coloniaux qui s'objectent à la libération complète du Canada, qui veulent toujours sa domination, son écrasement par Londres.

M. Ernest Lapointe, s'est fait l'interprète du gouvernement pour déclarer que: "Le Canada n'est pas un pays souverain et ne peut s'attendre à ce qu'en droit constitutionnel on le considère comme tel, tant qu'il lui sera nécessaire de s'adresser au parlement d'un autre pays pour faire modifier sa constitution."

Si notre gouvernement n'entreprend pas les procédures nécessaires pour obtenir le pouvoir de modifier sa propre constitution, et il a demandé expressément le maintien de ce dernier obstacle à son indépendance total ni supprimer les appels au conseil privé, il est le premier responsable de sa condition de vassalité. Ce que nous avons obtenu jusqu'ici, nous l'avons arraché. Et s'il reste encore quelque lien, il nous faudra l'arracher. N'attendons pas que Londres vienne nous l'offrir. Ce n'est pas dans sa mentalité.

L'hon. Ernest Lapointe se contente de refuser le bill de M. Gariépy. Il ne suggère aucune mesure qui pourrait permettre plus tard la présentation et l'acceptation de ce même bill. L'effort serait trop considérable. Il aime mieux recevoir des fleurs, être l'hôte d'honneur d'un banquet de 1400 convives, parler sans rien dire et se prétendre malgré tout indispensable à la vie canadienne.

J. T.

Le Bien Public

★ ★ ★

VOUS RENSEIGNE
CHAQUE SEMAINE
DE FAÇON IMPARTIALE
ET COMPLETE SUR TOUTES LES
QUESTIONS D'ACTUALITE.

A la VILLE

COMMÈ A LA VILLE...

chronique municipale

Le chroniqueur municipal propose (plus exactement: il suppose) et c'est l'édilité qui dispose. A la séance précédente, alors que très évidemment on était pressé d'en finir pour permettre au maire et aux conseillers de se transporter à la gare à temps pour l'arrivée du rapide de Montréal, on semblait vouloir nettement se diviser sur deux questions: l'engagement de Me Léon Méthot, pour une, et la patente à imposer aux magasins-chaîne, pour la seconde. On pouvait donc — répétons-le — raisonnablement s'attendre à ce qu'il y ait discussion, surtout lorsque le Conseil municipal serait au grand complet. Eh bien, non. Et l'on verra tout à l'heure comment l'édilité a su disposer autrement.

Ce qui fait que, malgré l'avis de motion à l'ordre du jour et huit motions et résolutions adoptées, y compris deux votes enregistrés — la séance publique n'aura duré qu'environ quinze minutes. Ce qui ne veut pas dire que les affaires de la soirée aient toutes été expédiées aussi rapidement. Lorsqu'on quitta la salle des Commissions permanentes, à minuit bien tapée, à n'avait pu que toucher une petite douzaine d'item à l'ordre du jour sur un total de trente-trois inscrits. Quand on songe aux temps héroïques où nos édiles faisaient tout cela sans émoluments, du moins sans chachet avoué et avouable ça laisse tout rêveur...

L'unique avis de motion déposée sur le bureau le fut par M. Guimond dans le but de permettre l'usage de balances à tous les étaux et comptoirs du marché aux denrées.

Et la première motion fut présentée par MM. Ryan et Guay — les argentiers de la Ville doit verser à la Comadopter la procédure routinière dans le cas de renouvellement d'emprunts. Il s'agit ici de divers montants que la Ville doit verser à La Commission des Ecoles catholiques au titre d'impôts par elle perçus pour celle-ci.

Histoire de ne pas flancher au jeu de l'immeuble, MM. Boland et Turcotte font ratifier la vente d'un terrain à bâtir à M. Albert Gervais. Et MM. Neveu et Poisson font le nécessaire pour permettre à la Ville de s'adresser à la Commission é fédérale des Transports en vue d'obtenir toutes les autorisations nécessaires aux travaux de construction du tunnel de la rue Sainte-Marguerite au boulevard des Forges.

Dans le but fort louable d'épargner à ceux qui viendront plus tard la désagréable surprise de constater — comme cela a bien pu se produire assez souvent — que la paperasse officielle n'est pas tout-à-fait exacte et régulière, MM. Alarie et Neveu font adopter un acte de correction au document

passé entre la Ville et la Communauté des Religieuses dominicaines du Rosaire et où l'on ne faisait mention que d'un lot alors qu'il s'agissait de deux.

Et voilà ensuite que MM. Guay et Turcotte ramènent leur proposition de faire retenir les services professionnels de Me Léon Méthot pour le voyage annuel devant l'Assemblée législative de la Charte trifluvienne. La résolution précise que les honoraires forfaitaires seront de sept cents dollars, y compris les frais de voyage du conseiller juridique extraordinaire. En présence de la dissidence exprimée l'autre lundi par MM. Ryan, Neveu et Alarie, à propos de cet engagement, c'est ici qu'on attendait un débat plus ou moins long, plus ou moins vif, peut-être. Mais, seul M. Ryan demanda le vote; puis le premier conseiller de Sainte-Ursule s'empressa d'expliquer qu'il n'en avait pas le moindre contre l'avocat, personnellement, mais qu'il s'opposait au principe d'ajouter les offices de celui-ci quand on pouvait déjà compter sur ceux de deux fonctionnaires municipaux compétents, y compris le conseiller juridique en titre, Me Wilfrid Gariépy. Le vote se donna comme suit: Pour — MM. Guay, Turcotte, Boland, Alarie, Neveu, Poisson, Guimond; contre — M. Ryan. De dissidence chez les deux conseillers de Saint-Louis, que M. Guay ne trouvait pas "raisonnables", plus la moindre trace...

Pour ne pas perdre l'habitude du commerce, sans doute, MM. Alarie et Neveu font accepter à l'unanimité par leurs collègues un acte de vente d'un terrain à M. Alfred Létourneau au prix de \$250, précise-t-on, à la demande de M. Ryan. Du côté de chez MM. Guimond et Poisson: un acte de vente d'un autre terrain à M. Arthur Marchand.

Et la séance va se terminer sur un second vote enregistré à propos d'une motion amenée par MM. Boland et Alarie dans le but de faire greffer le bill 117 à la charte de Trois-Rivières, permettant à la Ville d'imposer, au lieu des \$2.000 dont on a déjà entendu parler, une patente de pas plus que 30 pour 100 de la valeur locative des établissements de commerce dont le siège social n'est pas à Trois-Rivières. Se prononcent pour: MM. Turcotte, Boland, Alarie, Neveu, Poisson, Guimond; et contre: MM. Ryan, Guay. Faudrait-il en déduire que seuls les Trifluviens du quartier Sainte-Ursule seraient contre la dite patente?...

Puisque le dernier ordre du jour fut loin d'être épuisé, comme on l'a vu au début de cette chronique, il y aura réunion spéciale aux Commissions permanentes ce soir même. On avait d'abord remis à vendredi, selon la coutume, mais M. Ryan dut s'excuser

de ne pouvoir être présent ce soir-là. Le fait est que le premier conseiller de Sainte-Ursule n'avait pas tellement à s'excuser, si l'on veut, car c'est qu'on sembla oublier momentanément que demain soir sera le 17 mars, fête nationale des Irlandais. Eh bien, en ce jour de la Saint-Patrice, si l'on veut bien nous permettre l'expression du voeu traditionnel: Erin Go Bragh!

Jean-Marie FORTIER.

Suite du précédent

(Suite de la page 1.)

langage plus napoléonien: "Nous ne morcellerons pas le territoire de la Louisiane; vous devez tout acheter ou rien du tout. Ça vaut quinze millions. Nous acceptons vos deux millions en premier versement." (Déjà, la vente à tempérament!) Toujours est-il que même le Congress des Etats-Unis d'alors n'était pas du tout content du petit achat; il est vrai qu'il ignorait dans le temps que le petit lopin de terre allait plus tard devenir treize Etats d'aujourd'hui; savoir: Louisiane, Arkansas, Oklahoma, Missouri, Kansas, Idaho, Iowa, Nebraska, Wyoming, Minnesota, South Dakota, North Dakota et Montana! Malgré tout, Jefferson monta une expédition dont il confia la direction à un capitaine Merriwether Lewis et un lieutenant William Clark, qui mirent une couple d'années à parcourir les quelque quatre mille milles jusqu'au Pacifique et retour à Saint-Louis (Missouri). Après avoir rencontré des tas d'indiens, dans les Illinois, Lewis, Clark & Co., quittèrent les sauvages de la tribu des Osages puis laissèrent derrière eux la région de la Wood River. Enfin, ce fut après cela que se produisit un incident, banal, à cette heure-là, mais qui allait avoir la répercussion hénarisme que l'on va voir. Citons M. Schwartz au texte, cela sera beaucoup plus clair:

"Lewis engaged an excellent interpreter, a French halfbreed trapper whose mother had been Indian. This man, Chaboneau, and his Indian squaw joined their party with their infant son. The squaw, known as the Bird Woman, proved to be one of the most valuable members of the expedition."

Stop! Eureka! Ça y est! Vous l'avez! Chaboneau et sa Femme-Oiseau, les voilà les ancêtres de LA Lucien Charbonneau à Mam'zelle Parsons!...

GUEVREMONT.



● LA FEMME ET LES AILES SOVIETIQUES: Valentina Stepanova Grizoduvoba, 28 ans, est devenue directrice générale des services internationaux de l'aviation commerciale soviétique. L'an dernier, elle fut à la tête d'un raid d'aviatrices qui volèrent de Moscou en Orient sur une distance de 3,717 milles.

Améliorations des communications maritimes entre l'Italie et l'Empire.

D'après l'avis des personnes compétentes, les changements faits récemment dans les itinéraires des Sociétés de navigation italiennes sont très avantageux pour le trafic maritime et pour l'économie nationale. Le prolongement jusqu'à Gênes de la ligne du "Lloyd Triestino", qui se limitait aux parcours entre les ports de l'Afrique Orientale Italienne et Naples, fait envisager de bons résultats.

Le navire à moteur "Oazio", qui dessert normalement la ligne de l'Amérique Centrale et du Sud-Pacifique, a été temporairement remplacé par le navire "Colombo", qui a été retiré de la ligne de l'A. O. I., et remplacé par les navires "Palestina" et "Nazario Sauro", plus rapides et pouvant transporter le même nombre de passagers.



● L'ECOLE DES SOLDATS: Le duc de Gloucester, major-général à l'armée anglaise, a inauguré, en compagnie du général, vicomte Gort, chef de l'état-major, la nouvelle école militaire de Minchley-Manor, près Camberley.

Abonnez-vous au "MAURICIE"

\$1. par année. — 10 c le numéro. La plus intéressante revue mensuelle illustrée publiée chez nous

Demandez un numéro spécimen gratuit.

1563 rue Royale, Trois-Rivières.

IL NE POUVAIT DORMIR QUE DANS SA CHAISE

Mais aujourd'hui, grâce à l'emploi du "BRONKASEPTOL", nouveau remède contre la bronchite, il peut se reposer dans son lit toute la nuit sans aucun malaise.

En effet le nouveau remède "BRONKASEPTOL" pris avec de l'eau chaude, apporte un prompt soulagement dans toutes les affections des bronches, de la gorge et des poumons. Une dose prise au coucher facilite la respiration et procure un sommeil calme.

LA Pharmacie HOULE

A votre service.

Vis-à-vis le Bureau de Poste 1356, Notre-Dame, Tél.: 57. Trois-Rivières.



LE BIEN PUBLIC

Journal hebdomadaire publié le jeudi. Trois-Rivières, Qué.

Les Editions du Bien Public, Enrg.

aux ateliers de l'Imprimerie du Bien Public. 1563, rue Royale. Tél. 640. par

ABONNEMENT

1 an: \$2. 6 mois: \$1.

Directeurs-propriétaires: Raymond Douville Clément Marchand

Secrétaire de la Rédaction: Jean-Marie Fortier.

17 mars
1909

30e Anniversaire de l'établissement de la Banque de Montréal aux Trois-Rivières

17 mars
1939



M. J. P. N. LORRAIN

le sympathique gérant actuel de la succursale trifluvienne de la Banque de Montréal.



Le site actuel de la succursale trifluvienne de la Banque de Montréal, rue Notre-Dame, au centre du principal quartier d'affaires.



M. J. A. BOISJOLI

un trifluvien dont tous ont regretté le départ, après avoir été au service de la Banque de Montréal aux Trois-Rivières pendant plusieurs années.

Trente années au service de Trois Rivières

La succursale de la Banque de Montréal de notre ville vient de compléter trente années d'efforts incessants au service des Trois-Rivières et de la région environnante.

Depuis trente années la Banque fournit les services modernes et expérimentés d'une institution qui s'étend d'un littoral à l'autre et, par là, elle n'a pas peu contribué à l'étonnante expansion industrielle et commerciale que la cité des Trois-Rivières a connue durant cette période.

Lorsque la Banque ouvrit ses portes, ici, le 16 mars 1909, la ville comptait seulement 15,000 habitants, guère plus d'un tiers du chiffre actuel. L'année précédente, un désastreux incendie avait balayé la partie commerciale, et la reconstruction se poursuivait fiévreusement lorsqu'elle commençait ses opérations.

A cette époque déjà l'on voyait les premiers signes de la phénoménale expansion industrielle de la région. L'aménagement des forces hydrauliques du Saint-Maurice sur une grande échelle était commencé et l'on se rendait compte de la situation géographique vraiment stratégique des Trois-Rivières au point de vue du commerce.

Une des premières industries à s'établir fut une grande usine cotonnière en 1907, et trois ans après l'ouverture de la succursale de la Banque, on construisit une fabrique de papier kraft à Trois-Rivières. Au cours de la guerre, il se produisit un grand développement industriel et, d'une façon générale, ce développement ne s'est pas seulement maintenu, mais il s'est accéléré pendant les vingt premières années de l'existence de la banque.

Depuis dix ans, les progrès sont moins marqués, mais toutes les grandes entreprises ont consolidé leur situation. Un fait remarquable au cours des trois dernières années a été l'érection d'un élévateur à grains de 2,000,000 boisseaux et l'essor des Trois-Rivières comme port océanique.

Partie intégrante de la communauté depuis une génération, la Banque a contribué et participé au progrès industriel de la ville, progrès qui offre tous les signes de la durée. Les liens qui rattachent la Banque à la ville devin-

(Suite à la page 9.)

Historique de la Banque-Mère

C'est le 3 novembre 1817, alors que le troc était la forme habituelle de presque tous les échanges, que la Banque de Montréal, la première banque permanente de l'Amérique britannique du Nord, commença ses opérations dans un modeste local loué de la rue St-Paul, à Montréal, avec le formidable capital de \$350,000.

Au début du XIXe siècle, le commerce dans les colonies canadiennes comportait beaucoup de handicaps; en fait, c'était pour améliorer les conditions excessivement chaotiques et primitives des opérations financières du temps, que la Banque fut fondée.

A cette époque le Canada n'avait pas de monnaie propre. Les colonies étaient bien trop pauvres pour se payer un tel luxe et il y avait dans la circulation non seulement des monnaies américaines, anglaises et françaises, mais encore espagnoles et portugaises. Il va de soi que les cours du change en monnaie coloniale de compte subissaient des variations fréquentes. Aussi le commerce international reposait-il sur des bases fort instables.

Fondée par neuf marchands anglais et écossais de Montréal, la banque entreprit la tâche de donner un semblant d'organisation à la vie financière du pays et son premier soin fut d'émettre de la monnaie de papier — les propres billets de la banque en petites coupures — et, plus tard, des pièces de cuivre. Des spécimens de cette monnaie — en réalité la première monnaie canadienne — sont conservés au musée de la Banque à Montréal.

La Banque ne se contenta pas de fournir un instrument d'échange qui avait toujours manqué jusque-là, mais elle soutint les premières entreprises du pays et aplanit les difficultés du commerce interurbain, interprovincial et international.

Un des facteurs qui contribuèrent le plus à ce résultat fut la politique, adoptée dès le début par les administrateurs de la banque, d'établir des succursales ou agences aux endroits stratégiques du pays. Ainsi, deux semaines après la fondation de la banque à Montréal, les administrateurs ouvrirent une agence à

(Suite à la page 9.)

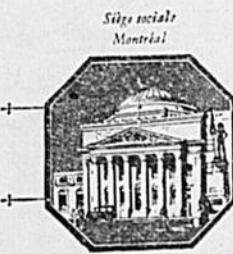
LES *Saines*
Pratiques Bancaires
PROTEGENT
la Collectivité



La Banque de Montréal travaille de façon sage et pratique à protéger ses déposants et la collectivité dans son ensemble.

Parce que, depuis plus d'un siècle, elle s'y est constamment efforcée, on en est venu à la considérer d'un bout à l'autre du Dominion comme une institution solide, sûre et amie.

Ayez vos quartiers-généraux de banque à la succursale la plus rapprochée, allez-y régulièrement traiter vos affaires de banque, chercher des renseignements et discuter avec le gérant vos projets et vos problèmes.



SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT
... fruit de 121 années de fructueuses opérations ...

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DEPASSE \$ 850,000,000

Succursale de Trois-Rivières: J. N. P. LORRAIN, Gérant

Succursale de Grand-Mère: H. H. NOWLAN, Gérant

La vie ouvrière en Mauricie

REUNION DES AUMONIERIS ET AGENTS D'AFFAIRES

A la dernière assemblée du Conseil Central des Syndicats Catholiques tenue à Grand'Mère sur l'invitation des syndiqués de la Pulpe de cette ville, l'Agent d'Affaires, M. Emile Tellier, donna un rapport détaillé de la réunion qui eut lieu récemment à Montréal de tous les agents d'affaires et des aumôniers des syndicats catholiques de toute la province.

Cette réunion avait pour but d'adopter les mêmes méthodes pour être appliquées ensuite dans tous les centres en même temps et de la même manière afin d'en arriver à un meilleur résultat par l'unité dans l'action.

Pour ce qui a trait à la propagande par les Journées Syndicales il fut adopté que la meilleure manière était celle dont s'étaient servie les Syndicats des Trois-Rivières le 22 janvier; à savoir: des causeries données simultanément par des conférenciers bien connus et très intéressants, puis une partie récréative qui permette à quelques officiers supérieurs de la C. T. C. C. de s'adresser à la population en général afin de l'intéresser à la cause syndicale. Le système adopté par Trois-Ri-

vières s'est donc avéré efficace et sera employé par les autres centres à l'avenir.

A cette réunion des Agents d'Affaires et des Aumôniers il fut grande question du Corporatisme.

Un comité a été récemment formé à Montréal pour propager dans la Province l'idée du corporatisme.

Le meilleur moyen de diffuser le corporatisme c'est de favoriser le travail des Syndicats Catholiques.

Il faut que l'éducation se fasse, qu'il s'en parle par toute la Province. A nos réunions nous allons faire en sorte qu'il en soit question le plus souvent possible.

Il serait même à l'heure actuelle admis par le Comité formé à Montréal expressément à cet effet que les Syndicats Catholiques constituent l'organisme le plus apte à propager cette doctrine dans le domaine pratique parce que le travail qu'ils accomplissent tend nécessairement à l'avènement du corporatisme.

A cette réunion il fut résolu

qu'un travail intense soit fait dans tous les centres afin de demander au gouvernement provincial qu'il ne nuise pas à l'organisation pour le moins, s'il ne veut pas favoriser les Syndicats Catholiques dans leurs efforts d'améliorer la condition des travailleurs. C'est le moins qu'il pourrait faire.

Nous reviendrons sur ce sujet.

L'assemblée du Conseil Central à Grand'Mère s'est tenue sous la présidence de M. Georges Pothier, vice-président du Conseil Central, et président du Syndicats National Catholique de l'Aluminium de Shawinigan les Chûtes.

On remarquait M. l'abbé Lafrenière, vicaire à St-Paul de Grand'Mère et dévoué aumônier du Syndicat de la Pulpe de cette ville; de même que MM. Jef. Désilets, prés. de ce Syndicat, Edouard Coulombe, Hervé Thibeault, Art. Laberge, tous officiers du Syndicat de la Pulpe ainsi qu'un bon nombre de membres de ce Syndicat qui avait été invités à titre de délégués fraternels pour la circonstance.

Le Secrétaire
du Conseil Central.

Le conquérant...

(Suite de la page 7.)

Le conquérant nippon, fut gal. 3 me le Maître de l'Asie, attention! Si les poudres se sautent pas alors, c'est que l'Empire britannique existera encore. Car supposons que l'Empire britannique cesserait d'exister en devenant la proie tant convoitée de l'envahisseur. De ce fait, l'Allemagne recevrait probablement ses anciennes colonies et peut-être même la maîtrise de l'Afrique du Sud et du Sahara. L'Italie hériterait de la vallée méditerranéenne et de Tunis, (qu'une France délaissée ne pourrait plus tenir) ainsi que l'Egypte et l'Arabie. Le Japon jouirait d'une maîtrise absolue en Chine, la Russie étant trop pressée d'ennemis pour intervenir. Il proclamerait l'indépendance des Indes de par la devise: "L'Asie aux Asiatiques!" La moitié de la race humaine serait organisée en des "relations amicales" à la Mandchourie, de Tokio. Pour combien de temps les Australiens pourraient-ils repousser huit cent millions d'Asiatiques "japanisés" qui se dépêcheraient d'essaimer dans leur continent inhabité? Qui empêche donc les millions d'Asiatiques de mobiliser une armée, et de former une flotte dix fois plus grande que celle du Japon? L'Empire britannique — rien d'autre. L'Empire britannique répand une PAX BRITANNICA au-dessus des Indes, fait la sentinelle à Hong Kong et se tient sur ses gardes à l'invincible Singapour. Il protège San Francisco, New-York et les Prairies canadiennes.

En attendant que le Japon soit le "Maître de l'Asie", la Grande-Bretagne a créé le cadenas de Singapour. Quinze cents hectares de chantiers navals, d'arsenaux et de camps d'aviation, de casernes, de casernes et de souterrains: il y a là deux milliards de béton, d'acier et de terres remuées. C'est un verrou contre lequel la diplomatie devra jouer d'audace, vu que la force y est impuissante.

Or, le Japon connaît trop bien cet obstacle dressé devant ses projets. Voici comment il y répond. De concert avec le Siam, petite puissance indépendante, il vient de fonder au milieu de la presqu'île de Malacca une firme

fort effacée, mais destinée au percement de l'isthme de Krâ, large d'à peu près quinze milles. Une fois cet isthme creusé, les bateaux d'Europe et d'Asie économiseront plus de trois cents lieues marines, et viendront directement du golfe du Bengale aux mers de Chine, et vice versa. Personne ne passera plus par le cadenas de Singapour. Voilà le projet magistral qu'est prêt à réaliser le Japon quand l'heure aura sonné: lorsque le premier coup de pioche se donnera, cela voudra dire que les choses se gâtent terriblement et que le monde est sur le point de

croquer inexorablement. . . Espérons que les Puissances d'Europe et d'Asie seront assez "diplomates" pour ne pas forcer le cadenas de Singapour, car une conglagation comme on n'en a jamais vue en résulterait, et l'Amérique serait la première en en ressentir la secousse. Plus d'empire britannique, que deviendrons-nous, Canadiens? A moins qu'on se réveille, peut-être des sujets "japanisés". . . qui sait?

Le péril jaune n'est plus une hypothèse, il est devenu la menaçante réalité.

Georges d'Aligny.

Encouragez les Annonceurs du "Bien Public"



• S. M. LA REINE ACCUEILLE UNE DE NOS ANCIENNES VICE-REINES: Arrivant au théâtre Savoy, de Londres, pour y assister à une représentation par la troupe de la Comédie-Française, S. M. la reine Elisabeth est saluée au passage par la comtesse de Bessborough (née de Neuflyze), épouse de l'ex-vice-roi du Canada.

J. H. René de Cotret, C.G.A.

Henri Ferron, C.A.
Roland Nober, C.A.

René de Cotret, Ferron & Cie

Auditeurs et Syndics
Comptables Licenciés

137, rue Alexandre

Trois-Rivières

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE



RELIURE EN CUIR DE LA
SERIE 1938 DU MAURICIEN

• Faites relier en cuir, à votre choix, les douze numéros du Mauricien pour l'année 1938.

Rég. \$3.00 pour \$2.50

W. E. LEDOUX
RELIEUR

1196, ST-OLIVIER

TROIS-RIVIERES



L'Araignée d'Or

occupe maintenant ses nouveaux locaux au 153, Boulevard Laviolette, tout près du Château De Blois.

Dans un local spacieux, s'étale la plus belle exposition d'articles qui se puisse rêver. Venez! Même si vous n'avez aucunement l'intention d'acheter, vous serez accueillis avec joie.

Une grande nouveauté: le Comptoir L'ARAIGNEE D'OR offre à ses clients la plus merveilleuse collection de laines qui se puisse rêver.

Venez voir les laines extraordinaires du PIN-GOUIN. Elles vous rendront malade!

153, BOULEVARD LAVIOLETTE.



POUR TOUS
VOS
COMBUSTIBLES

APPELEZ

437

- ★ PESEE AUTOMATIQUE
- ★ LIVRAISON RAPIDE
- ★ SERVICE IMPECCABLE
- ★ CHARBONS - HUILES - BOIS

Des milliers de clients satisfaits.

Charbonnerie St-Laurent, Ltée

Rue Du Fleuve.

Succ. rue Milot.

Documentaire, par Georges d'Aligny.

Le conquérant Nippon, futur maître de l'Asie?

Conquêtes d'expansion obligatoire

Il est bon d'exposer une tranche de l'histoire nipponne, dans un temps où le Japon, hautain et intraitable, menace la paix universelle par une guerre interminable en territoire chinois, afin de faire connaître à beaucoup combien elle a influé sur un nombre considérable de conquêtes, motivées d'abord par le grave problème d'une natalité surabondante, et ensuite par une inimitié essentiellement politique.

L'histoire du peuple nippon remonte au-delà de toute date et ses origines appartiennent au domaine de la fable. Toutefois, le prince indigène Zinmou-tenno fixa l'an un de l'ère japonaise, à partir du moment où commença son oeuvre de domination, c'est-à-dire vers l'an 660 avant J.-C. C'est à lui qu'on attribue la nomination des shogouns (généralissimes) qui, après plusieurs siècles d'une féodalité despotique, accaparèrent le pouvoir que seuls par hiérarchie, étaient en droit de posséder les Mikados, en vertu de leur autorité soi-disant "spirituelle".

Ce n'est qu'en 1868 que l'empereur Mutsuhito détruisit la puissance féodale des shogouns, et donna le premier élan de conquêtes, en semant les premiers germes d'ambition dans le coeur de ses sujets, dont nous récoltons les sinistres fruits après un demi-siècle de fermentation plus ou moins hystérique. Mutsuhito manœuvra sagement le frêle bateau de la politique nipponne tout en se faisant le principal instigateur du réveil subit de son peuple intelligent. Il ne se contenta pas seulement de créer — comme au temps de l'ère Meiji (époque éclairée) une nouvelle capitale: Tokio à la place de Kyoto — il sut encourager les lettres, les arts, les sciences et surtout le commerce. Or, le Japon ne devait devenir officiellement une "nation" qu'en 1894 lorsque le nouveau chef du Soleil Levant (à l'instar de Chiang Kai-Shek pour la Chine moderne) eut parachevé son oeuvre d'émancipation des coutumes immémoriales. L'homogénéité nouvelle du Japon s'orienta vers les progrès de la civilisation blanche pour l'assimiler à l'"exotique" d'abord, et à l'"américaine" ensuite.

De ce jour date l'affranchissement complet du Soleil Levant de toutes traditions ancestrales et le secouement de son joug d'asservissement. Toutefois, le Japon ne porta aucunement ombrage à son orgueil racial durant le cours de ces changements simultanés. Ce fut en cette même année 1894 qu'il se compta suffisamment "modernisé" pour s'emparer de Formose. Ce qui s'accomplit avec une facilité incroyable. Mais, le traité de Simonéséki ne la lui concéda officiellement qu'en avril 1895. Son outillage de guerre suranné avait fait place à des engins formidables, dotés de tous les moyens de destruction les plus compliqués et les plus "modernes". De plus, sa flotte s'était grossie prodigieusement durant les vingt années de sa double métamorphose morale et politique. La conquête de l'île de Formose, il qui termine dans le Pacifique le chapelet des îles qui doublent le rivage oriental du continent asiatique, mit en appétit ses nouveaux propriétaires. L'Indo-Chine française parut une proie alléchante aux yeux du lieutenant-général Kodama, pre-

mier gouverneur japonais de Formose. Il s'agissait, non pas de s'attirer l'antipathie de la France, mais de marquer bien innoemment la nécessité pour le Japon de posséder un "pied-à-terre" sur le continent. Mal en prit au général, car son plan échoua, lorsque l'on eut fait la constatation de l'inclémence climatique de Formose au point de vue de multiplication japonaise, considération d'une extrême importance quand on saura noté que la métropole japonaise réclamait avant tout un peuplement rapide, heureusement inconnu des peuples d'Amérique.

Comme la terre ferme tentait grandement le Japon, les rêves avides de ses généraux oscillèrent vers d'autres domaines de puissance. Aussi, sitôt la guerre russo-japonaise gagnée, s'empres- sa-t-il d'avancer à pas de géant sur le sol étranger, bien qu'il dut enlever par la force et par la ruse chaque pied de terrain. A la suite de cette guerre, il fut concédé au Japon la moitié de l'île Sakhaline, le Liaotoung (Dalny et Port-Arthur), et enfin la Corée (créée indépendante en 1895) avec vingt millions d'Asiatiques continentaux. A l'appui de ces merveilleuses victoires, il est indispensable de mentionner la conduite courageuse du Japon, conduite qui servit à démontrer, à l'issue de la guerre russo-japonaise (1904-1905), toute sa puissance maritime.

Ce fut près de l'île de Tsushima, qui s'étend à mi-chemin du Japon et de la Corée, dans le détroit du même nom à 100 milles des côtes nipponnes, qui se livra le 8 février 1904, une des batailles décisives qui devaient rendre les Japonais victorieux. La lutte fut ardue, et coûteuse en pertes de vies humaines. On raconte la péripétie suivante qui s'apparente assez bien aux nombreuses bouchereries nipponnes actuelles. Pendant que les deux flottes se mitraillaient à qui mieux mieux, le cuirassé russe "Borodino" fut atteint malencontreusement dans son magasin à munitions par une torpille ennemie. On s'imagine fort exactement l'explosion formidable qui en résulta. L'hécatombe causa la mort de plus de 900 marins slaves qui s'étaient réfugiés dans les flancs du cuirassé pendant l'attaque. D'ailleurs, l'île de Tsushima fut un marche-pied de conquêtes fort en vogue au cours des siècles passés.

C'est là qu'en 1592 un amiral coréen attaqua les Nippons. Bien que la Corée possédât de nouvelles galères, fortement immunisées contre les chocs impardonnables de l'ennemi par un épais pliage de fer, les Japonais la taillèrent admirablement en pièces. Nous nous ferions également un scrupule de ne pas mentionner la mémorable bataille de Mukden qui dura quinze jours et mit aux prises plus d'un million d'hommes. De nouveau, les Russes furent honteusement défaits et forcés de se replier sur Harbin avec de lourdes pertes. Le traité de Portsmouth mit heureusement fin à ce conflit, au mois d'août 1905. Du reste, l'île de Tsushima et les principales îles japonaises furent deux fois envahies dans les temps historiques, mais jamais conquises.

Malgré le frein que ce traité appliqua à l'ambition fouguese des Nippons, il concourut indirectement aux projets d'expansion japonaise.

Le but suprême du Japon tendait vers les myriades d'îles du Pacifique, afin de compléter son domaine insulaire. Nous allons saisir en peu de mots ce que signifiait cette expansion pressante.

Pendant un laps de temps imprécisable les Japonais essaïment vers l'Amérique californienne, mais celle-ci, d'ailleurs assez cosmopolite par elle-même, rejeta à un moment donné cet afflux d'Asiatiques et leur ferma désormais ses portes. Il leur fallut donc envisager d'autres exutoires. Or, la Grande Guerre survint. Le Japon y joua au plus fin et par son intervention rusée, qui n'était qu'un prétexte pour faire disparaître une puissance blanche de l'Asie, (car, entre nous, il se souciait fort peu du chamailage européen), il évinça l'Allemagne de Kiaotcheou et de ses possessions d'Extrême-Orient. Mais, les traités de 1919 devaient lui susciter un autre rival — les Etats-Unis.

De ces traités, il échut au Japon un mandat sur les archipels de la Micronésie et Mariannes, et de ce fait, le voici en plein milieu du Pacifique. Or, ce qui devait arriver, arriva. Le Japon porta son front de mer en Micronésie, les Etats-Unis demeurèrent militairement aux Philippines qu'ils relièrent aux Sandwich par des gîtes d'étapes marines, susceptibles d'utilisation stratégique. L'on comprendra aisément toute la précarité de cette situation, quand en temps de paix deux puissances approximativement égales confrontent des plans si diamétralement opposés.

CONQUÊTES D'EXPANSION FACULTATIVE

Nous avons donné jusqu'ici un des principaux motifs qui forcèrent le Japon, pour ainsi dire, à s'adjointre de nouvelles possessions — sa natalité surabondante. Mais hélas! l'ambition nipponne devait s'accroître tôt ou tard sous la conception de nombreux autres débouchés qui pouvaient s'offrir à elle sur le continent.

Ce fut quand éclata la crise politique chinoise, après la Grande Guerre, que s'offrit cette chance inespérée de s'immiscer adroitement dans les affaires de la Chine et de se créer, par ce fait, le gendarme de l'Asie. L'impuissance du gouvernement de Nankin à rétablir l'ordre et d'enrayer les dissensions et les révoltes militaires, décida le Japon à intervenir; ses efforts furent bientôt couronnés de succès par le rétablissement de la tranquillité asiatique. En réalité, le Japon lutait pour rétablir le trône du Nord de la Chine qu'un conflit politique, mettant aux prises le "Nord" et le "Sud" de la Chine, avait renversé. Les troupes japonaises firent de si bel ouvrage qu'un beau jour, le monde silencieux, ahuri, vit surgir de l'imbroglio, une Mandchourie indépendante, placée sous la tutelle du Mikado. Ceci se passait en 1931-32. Depuis ce temps, le Japon est devenu insatiable. Présentement, il se prépare à engloutir la Mongolie tout entière dans son monstrueux estomac.

Le problème japonais, d'ailleurs, n'était pas très compliqué à son début. Mais maintenant que le Nippon désire plus que jamais la maîtrise complète de l'Asie, il manœuvra sur tous les points à la fois, pour englober aussi bien

MES PIEDS SONT DE VRAIS BLOCS DE GLACE — J'AI SENTI MA TÊTE BRÛLER — L'AFFREUSE GRIPPE ME TRACASSE — C'EST ASSEZ POUR VOUS ALARMER!

VOICI LE CITRON, L'EAU BOUILLANTE ET LE SUCRE (POUR LA DOUCEUR), MAIS LA PONCE N'EST BIENFAISANTE QU'AVEC DU "JOHN DE KUYPER"

GIN De Kuiper

10 onces 90c
26 onces \$2.00
40 onces \$2.80

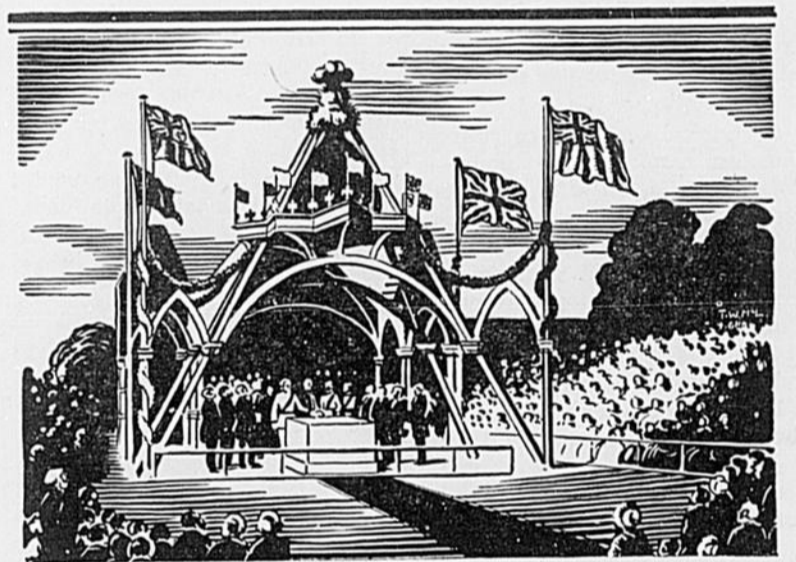
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON Distillateurs Rotterdam Hollande
MAISON FONDÉE EN 1695

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

les petits états indépendants qui ont surgi à l'issue de la Grande Guerre, que la Chine elle-même. Mais, avec tous ses prospects macabres, l'Empire du Soleil Levant a attiré l'attention de l'Empire britannique. Son manège a pris jour et a mis le monde dans l'expectative de graves événements. Si la mèche n'a pas encore été al-

lumée au baril universel, c'est que les maniaques de l'Extrême-Orient craignent avec raison le lion britannique. Ils préfèrent vider leurs différends entre "frères" en ce moment et chatouiller le moins possible l'amour-propre de l'Etranger. Lorsque le Japon sera officiellement reconnu com-

(Suite à la page 6.)



Une cérémonie royale - 1860

Lorsque Sa Majesté la reine Victoria, dans sa sagacité et sa prévoyance, décida d'envoyer au Canada son fils aîné, S. A. R. le prince Albert Edouard, l'une de ses considérations importantes était la fondation d'une capitale permanente pour le Canada.

Il s'ensuivit que le 1er septembre 1860, le jeune prince, ayant voyagé jusqu'à Ottawa par bateau à vapeur, fut accueilli là par 120 pirogues, manoeuvrées chacune par 8 ou 10 hommes "tous vêtus de chemises rouges". Au milieu de discours, musique et cérémonies, le premier Prince de Galles à rendre visite au Canada accomplit sa mission avec compétence et la pierre angulaire de l'Edifice du Parlement, destiné à devenir célèbre pour sa belle architecture, fut déclarée "bien posée et d'aplomb".

Treize ans avant cet événement historique, la Canada Life avait émis sa première police. Au cours des 92 années écoulées depuis sa fondation, elle s'est développée en une immense entreprise coopérative. Aujourd'hui, des centaines de milliers de détenteurs de polices lui confient des économies se chiffrant à plus de \$265,000,000.

La Compagnie d'assurance sur la vie

Canada Life

La plus ancienne du Canada

E. COONEY,
Gérant de District.

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS



LES SAINTS IGNORES

M. l'abbé Félix-Antoine Savard donnait récemment, à Montréal, une conférence sur la désertion du sol. L'auteur de "Menaud, maître-draveur", est un poète encore plus peut-être qu'un romancier. Il a terminé son travail avec cette méditation de la Toussaint, dont il est l'auteur :

*Saints des rapides, de l'eau vive et des remous,
saints martyrs des colliers, paquetons et portages,
et vous, saints payeurs des longs avironnages,
saints des sommeils tremblants et des mauvais couchages,
Saints des matins gelés, sans soleil, ni chaleur,
vous, les batteurs de neige, blancs et saints raquetteurs,
saints marcheurs, consumés par des routes voraces,
et saints des poudreries, neiges, frimas et glaces
de toutes confréries de misères et de morts,
de toutes compagnies de croix et de conforts,
vous tous, saints inconnus de l'immense Toussaint,
mots pour que ce pays soit à Dieu par les miens...*

Les livres récents

"LES EGARES"

Roman par André Orain.

Nous sommes à une époque littéraire où abondent les réussites dans la grâce et dans la mesure, dans la finesse et dans l'esprit. Bien plus rares sont devenues les qualités de force et d'abondance qui caractérisent les grands âges littéraires. C'est pourquoi, lorsqu'un nouveau venu, tel que André Orain, manifeste ces qualités en pleine maîtrise, on se doit de le proclamer.

Certains diront que ce romancier est surtout doué pour le théâtre. Voilà, en effet, une oeuvre où les puissantes scènes abondent, où les personnages campés avec une mâle vigueur s'affrontent en des dialogues vivants, d'une justesse quasi-effrayante, et qui, à la scène, tiendraient le public sous leur ascendant.

Deux frères, dont l'un est riche, avide, réaliste, débauché, dont l'autre — peut-être un génie peut-être un simple velléitaire — voit le fuir l'une après l'autre toutes les sécurités du monde. Un seul atout lui reste en main: sa jeune femme Lucienne, qu'il aime. Alors, en joueur forcené, en idéaliste visionnaire, c'est elle qu'il engage, sans se l'avouer, sur la roulette du destin.

Un tel livre vous prend à la gorge dès les premières répliques; il ne nous lâche plus une minute pendant que l'action suit sa courbe, que les défaillances s'accroissent, que les carences engendrent les crimes, et que des humains pétris peut-être d'un limon généreux, se relèvent de leurs luttes, souillés de boue et de sang.

Romancier ou dramaturge? Avouons que la question est vaine. Reconnaissons qu'André Orain apporte un tempérament de bâtisseur de drame dans un genre que minait sourdement le pur esprit d'analyse. Avec *Les égarés* (Flammarion, éditeur, un volume: 18 francs) un souffle et un sang impétueux viennent ranimer le roman français.

**Ernest-L.
Denoncourt**
ARCHITECTE

1391, RUE ROYALE

Téléphone 963.

"AVERTISSEMENT AUX BIBLIOPHILES"

Figurant en tête des "Oeuvres du marquis de Villette, éditées à Edimbourg en 1788.

"... Jamais la Typographie n'a fait tant de progrès que de nos jours, mais ce n'est pas seulement à l'invention du papier-vélin, à la beauté des caractères, qu'elle doit sa supériorité; il fallait que les Imprimeurs, outre la connaissance et l'amour de leur état, eussent encore quelque chose de l'Homme de Lettres... On sait que, chez les Estienne, Prottes, Compositeurs, Imprimeurs, jusqu'à la Servante, tout parlait Latin, depuis le grenier jusqu'à la cave. Ils étaient si jaloux des ouvrages qui sortaient de leurs Presses, qu'après avoir vu et revu chaque Epreuve, avant le tirage, ils affichaient la "Tierce" devant leur porte, et promettaient un louis à qui trouverait une faute..."

Cité par Léo Lagnier dans "Toute l'Édition".

LE FOLKLORE

Zut, zut et zut! A force de vouloir mettre le folklore à toutes les sauces on va finir par ridiculiser irrémédiablement cette jeune science que menacent tant de dangers.

Le folklore, en effet, dans le langage journalistique et dans le langage courant, s'emploie tour à tour comme synonyme de "régional", "régionaliste", "provincial", "paysan", "populaire", "démocratique", "commercial", "balnéaire", "gastronomique", chorégraphique... Je m'arrête, car la pudeur m'interdit de nommer certaines applications imprévues de la conception folklorique.

Puisque, selon la maxime de Spinoza, on ne se querelle jamais qu'autour de définitions mal faites, et puisque la loi qui protège une robe ou un manteau ne protège pas un mot, si nous définissons le mot: folklore ?

Le folklore, c'est LA CIVILISATION POPULAIRE. Oui, la civilisation populaire, avec ses coutumes propres, avec ses ustensiles propres, avec ses propres usages, ses propres traditions et ses propres chansons.

A l'origine des temps, et aujourd'hui encore chez quelques peuples primitifs, il n'y a qu'une seule civilisation, la civilisation folklorique. Chez nous autres, Occidentaux blancs de 1939, il y en a deux: la civilisation officielle, issue des civilisations hellénique, latine, seigneuriale et royale. On l'appelle, en général: "Civilisation tout court; elle a tout pour elle, les gouvernements, les bi-

bliothèques, l'argent et l'armée.

La civilisation folklorique, elle, s'est transmise au cours des siècles par tradition orale, familiale et corporative.

D'où vient sa vogue soudaine? C'est peut-être qu'au moment où la civilisation tout court semble faire faillite, les peuples, comme des enfants effrayés qui se réfugient près de leurs nourrices, éprouvent le besoin de revenir aux traditions les plus profondes et les plus authentiques de leur race.

Raison de plus pour protester contre ceux qui galvaudent le mot et la chose. — N. L.

POUR DANS CINQ MILLE ANS

On sait que l'Exposition de New-York prépare un "clou" sensationnel; il est vrai que son effet sera plutôt à retardement. Imaginez que dans un tube de métal, soudé à l'autogène, l'on se prépare à déposer pieusement tout ce qui pourra concourir à donner aux hommes de 6939 une idée exacte de ce qu'aura été notre civilisation moderne.

Je m'embrouille un peu dans l'emploi de l'auxiliaire... n'y prêtez pas d'attention...

Livres, journaux et films constitueront l'essence de cette documentation.

Mais voilà que les organisateurs se sont aperçus que cinq mille ans constituent tout de même une période assez longue au cours de laquelle il pourrait se passer un certain nombre d'événements. Ainsi, il n'est pas interdit de penser que l'Exposition elle-même pourrait se noyer dans l'oubli, et avec elle l'existence du tube.

Ils viennent de parer à cette éventualité en imaginant de créer une sorte de procès-verbal destiné à transmettre aux générations futures une relation exacte des circonstances dans laquelle est née l'idée du tube suivie d'indications précises sur la façon de le retrouver.

Ouais! Et si ce procès-verbal se perd? Il aura beau être imprimé sur un papier indestructible, avec une encre impérissable, il aura beau être tiré à des milliers d'exemplaires, répartis dans toutes les bibliothèques du monde, cinq mille ans c'est bien long.

D'ailleurs, croyez-vous qu'on attendra vraiment cinq mille ans? Je "mangerai mon chapeau" si d'ici cent ans quelque curieux n'aura pas trouvé un excellent prétexte pour dessouder le tube et faire passer ces films sur un écran.

Et ce sera d'ailleurs la meilleure façon d'assurer la pérennité de ces documents. Une curiosité qui se satisfait dans un siècle garde un peu de son piment... mais cinquante siècles, c'est beaucoup. (Toute l'édition.)

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet

Trudel & Guillet

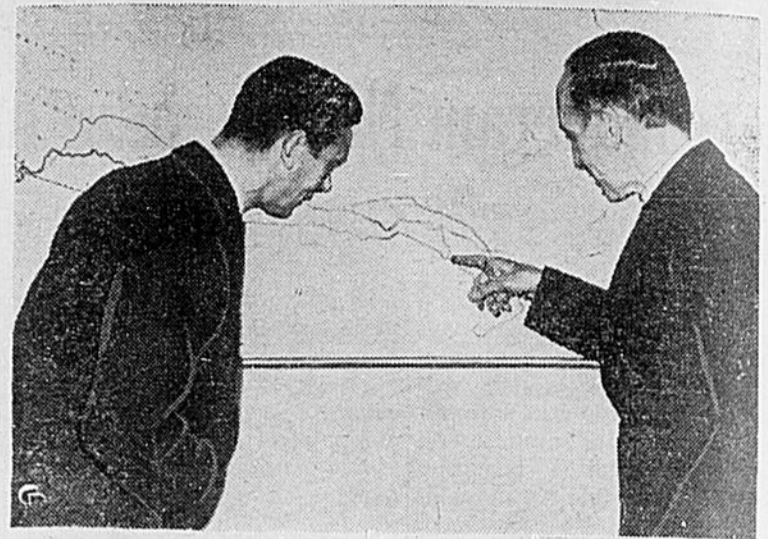
Notaires

x x x

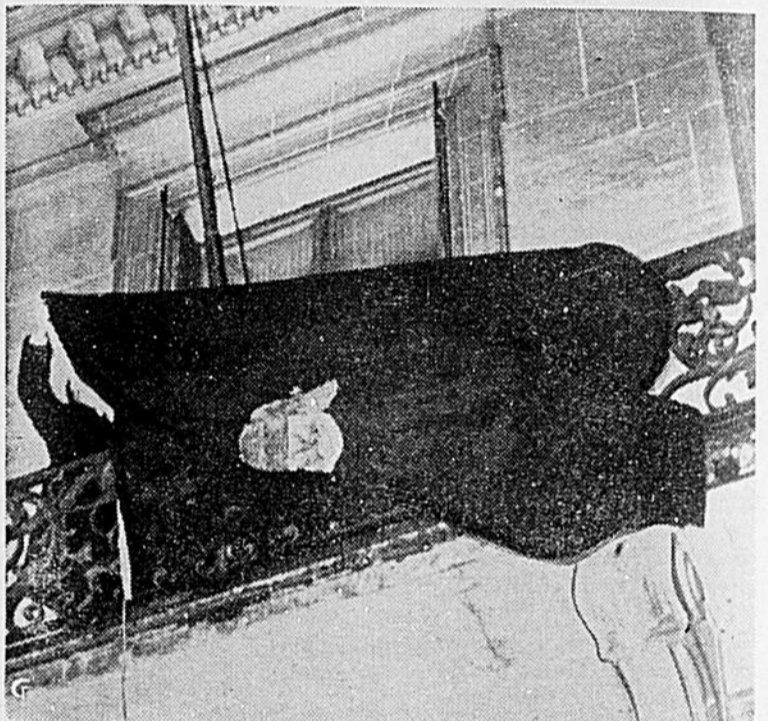
Argent à prêter. Règlements de faillites et de successions. Examens de titres. Difficultés commerciales. Collection, etc.

x x x

Bureau 306 Alexandre
Tél.: 491. T.-Rivières.



● S. M. LE ROI ETUDIE L'ITINERAIRE DE MAI ET JUIN PROCHAIN: En visitant le hall d'exposition d'Earl-Court, à Londres, il était tout naturel que S. M. Georges VI s'intéressât à une grande carte du Canada sur laquelle le haut commissaire du Canada en Angleterre, M. Vincent Massey, lui indique les principaux points compris dans l'itinéraire de la prochaine visite de S. M. et de la reine.



● L'ESPAGNE D'HIER REPREND STA PLACE A PARIS: Quelques heures à peine après la démission du président de la république espagnole, Manuel Azana, on a hissé le drapeau rouge et or de l'Espagne nationaliste au balcon de l'ambassade d'Espagne à Paris. L'ancien ambassadeur du temps de la royauté, José Maria Quinones de Léon, a repris possession des locaux en attendant la nomination d'un ambassadeur officiel par le général Francisco Franco.



APPELEZ

640

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

- | | |
|-----------------------|---------------|
| ★ En-têtes de lettres | ★ Communiqués |
| ★ Factures | ★ Cartes |
| ★ Catalogues | ★ Buvards |
| ★ Brochures | ★ Circulaires |

IMPRIMERIE DU BIEN PUBLIC

1563, RUE ROYALE

TROIS-RIVIERES

Comment est née de fond en comble une nouvelle ville italienne

Les journaux du monde entier ont relaté l'inauguration de la nouvelle ville de Carbonia, survenue le 18 Décembre avec un discours de Mussolini.

Mais il n'a pas été possible à tous de donner des détails sur les événements qui ont porté à la construction de la ville; car il s'agit d'une véritable et propre ville, étant donné ses 12,000 habitants actuels, peuvent devenir 24,000 dans le bref délai de deux ans.

Un centre industriel

Le rapide accroissement de la population pourra être obtenu car qu'il s'agit d'un centre industriel, au contraire de ce qui se passe dans les communes rurales de la Campagne Pontine où l'incrémentation, à cause de l'immigration des autres centres est plus lent, par la force des choses. Carbonia a surgi rapidement; dans l'été de 1937. Les ingénieurs et les géomètres marquaient les contours de la ville future dans une plaine aride et désolée de la Sardaigne.

Depuis lors, se sont passés quatorze mois et la nouvelle ville a surgi avec ses maisons, type cité jardins, avec son église, avec sa tour à clocher, ses services publics, ses auberges ouvrières.

Sur toutes les constructions domine la Tour Littoria, destinée à être la Maison du Fascio, d'une hauteur de 27 mètres, qui s'élève sur la place de Rome, où l'on a aménagé les principaux édifices publics.

L'Eglise, du style romain pur et moderne, construite en granit et en trachite, est dédiée à St-Ponziano, le Saint de la Sardaigne, qui fut Pape de 230 à 238.

Le clocher est la reproduction de celui d'Aquileia quoique moins haut. Les autres édifices les plus importants sont le Débit Communal, c'est-à-dire une espèce de Marché central dont la gestion est confiée suivant le système

corporatif, un hôpital, les écoles primaires, un Jardin d'enfance le cercle des employés, le terrain pour les sports, les habitations pour les employés et les auberges ouvrières, où les ouvriers célibataires sont obligés de laisser ailleurs leur famille, trouveront un logement gratuit et pourront prendre leurs repas en ne payant que quatre lires, en moyenne.

Les familles ouvrières

Les familles ouvrières auront à un prix de faveur le charbon des mines, pendant que des dispositions spéciales pour les ouvriers, leur assureront les vivres au prix de revient, sans l'intervention des commerçants.

Les habitations pour les ouvriers sont munies de tout le confort possible; chaque appartement est composé de deux, trois ou quatre chambres, outre les locaux de services et les bains.

L'approvisionnement hydraulique a été obtenu par un aqueduc construit expressément pour la nouvelle ville et d'une longueur de 7 kilomètres et une portée de 22 litres à la seconde: l'on a déjà prévu la construction d'un autre aqueduc qui augmentera la dotation d'eau actuelle.

Le développement de la ville

Le nouveau développement de la ville sera réalisé selon un plan déjà approuvé et qui sera rapidement mis en exécution: l'on procédera à la construction de la Maison pour la Jeunesse Italienne, les Halles couvertes, la gare pour les services par auto, d'autres auberges ouvrières, pendant que la Commune donnera gratuitement le terrain pour des constructions privées. Avec tout cet assemble, la Sardaigne jouira vite d'un grand centre industriel, dont la richesse se base sur 500 millions de tonnes de charbon, désormais clairement constatés dans la sous-solde Carbonia.

manifestation de l'affection qu'éprouve Staline envers l'humanité. . .

Louchkoff termine par ces paroles: "Américains, êtes-vous sourds aux voix des femmes et des enfants malheureux? Je m'adresse à vous pour dénoncer l'injustice, l'oppression et le despotisme de Staline. Faites pression auprès de votre Gouvernement afin de l'empêcher de soutenir l'administration de Staline qui n'est qu'un repaire d'assassins et d'imposteurs".

Trente années...

(Suite de la page 5.)

rent encore plus étroits en 1922 lorsque fut absorbée la Banque des Marchands du Canada et, de nouveau, en 1925, lorsque la Banque Molson se fusionna avec la Banque de Montréal.

Toujours à l'affût des besoins de la population, la Banque a dû à plusieurs reprises agrandir ses bureaux. Son premier local se trouvait dans l'immeuble Lajoie. En 1925, elle quitta ce local pour s'installer plus spacieusement dans l'immeuble Balcer, lequel avait abrité auparavant une firme trifluviennaise bien connue: Les Quatre Saisons. Au cours des dernières années, des transformations et agrandissements ont rendu ces bureaux encore plus spacieux.

Les gérants de la succursale ont toujours montré un grand intérêt pour la vie économique et les institutions sociales des Trois-Rivières. C'est M. A. D. Branchaud qui fut le premier gérant; il eut pour successeurs MM. E. H. E. Smith et A. B. L'Homme, tous deux actuellement à la retraite, A. A. E. Tétrault, aujourd'hui gérant de la succursale des rues St-Clément et Ste-Catherine, à Montréal, et G. H. Smith. M. J. A. Boisjoli, qui remplaça M. Smith, fut gérant près de vingt ans; il occupe maintenant la gérance de la succursale de St-Roch, à Québec. Membre de la Commission du Logement de la Cité des Trois-Rivières, président du Ki-8-eb Country Club et membre du Comité du Tricentenaire des Trois-Rivières, M. Boisjoli était très bien connu dans la cité trifluviennaise. Le gérant actuel, M. J. N. P. Lorrain, s'est mis en relations avec plusieurs organisations locales depuis son entrée en fonction en 1936; il est devenu membre, notamment, du Board of Trade, de la Société d'Histoire de la Mauricie, de la Société St-Jean-Baptiste des Trois-Rivières et du Curling Club de Trois-Rivières.

Historique...

(Suite de la page 5.)

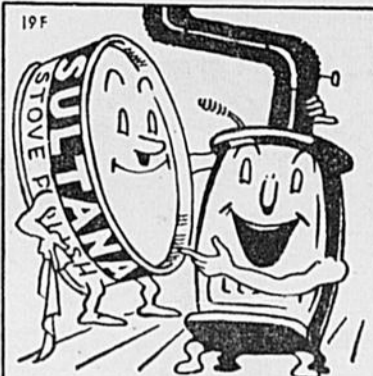
Québec, qui, six mois après, prit le nom de "Bureau d'escompte et de dépôt." Le mois suivant, on nomma des agents à Kingston, qui était une ville de garnison importante, et à York, nom que portait alors Toronto, qui, avec ses 1000 habitants, était un centre de l'industrie du bois et du commerce des fourrures — industries qui formaient les seuls éléments du commerce d'exportation du pays.

Et il en fut ainsi dans tout le pays; au fur et à mesure des besoins, la banque établit ses succursales afin de faciliter le progrès agricole du pays, celui de l'industrie et du commerce en général.

Depuis cette époque des pionniers où les employés de la banque voyageaient d'une succursale à l'autre "à la première occasion favorable", ainsi que disent les archives du temps, jusqu'à notre ère moderne où la Banque envoie

ses représentants aux frontières par avion, pour ouvrir des succursales dans les régions de mines, l'histoire de la Banque de Montréal démontre abondamment que l'esprit d'entreprise qui animait les premiers banquiers du Canada a continué d'inspirer la conduite de leurs successeurs de génération en génération.

Aujourd'hui la banque possède plus de 500 succursales au Canada et à Terre-Neuve, ainsi que des bureaux à Londres, New-York, Chicago et San-Francisco. Le chiffre de son capital et de sa réserve, qui est de \$75,000,000 aujourd'hui, fait fortement contraste avec le chiffre correspondant d'il y a plus d'un siècle, au moment où la banque débutait avec \$350,000. Un signe plus frappant peut-être du développement de la banque et du concours qu'elle a apporté au développement du pays est le fait qu'aujourd'hui elle compte plus d'un million de comptes de dépôt — soit un sur quatre dans le Dominion.



On r'cuit comme du neuf, mes tuyaux et moi; SULTANA peut faire la mêm' chos' pour toi! Polit poêles et tuyaux avec aise et rapidité

MINE À POÊLE SULTANA

Liquide ou Pâte

CINEMA de PARIS

COMMENÇANT SAMEDI POUR UNE SEMAINE

LE GRAND PRIX DU CINEMA FRANCAIS 1938

Maril BELL
Charles VANEL

AVEC ABEL JACQUIN et PIERRE RENOIR.

dans "LEGIENS D'HONNEUR"

AVEC PIERRE MAGNIER

Un double conflit entre l'Amitié et la Passion Amoureuse.

LA RÉUNION DE DEUX MAÎTRES DU RIRE!

RAÏMU et SIMON

MICHEL SIMON dans "LES NOUVEAUX RICHES"

avec Betty STOCKFELD FERNAND FABRE et KATIA LOVA

Le succès est au film parlant français!

JEUDI SOIR, 23 MARS, A 10.30 HEURES

"LE MESSENGER"

AVEC GABY MORLAY, JEAN CABIN, J. P. AUMONT SERA DONNE EN SUPPLEMENT.

APPEL LANCE PAR UN EX-TCHÉKISTE, AU PEUPLE AMERICAIN

Chacun se souvient, sans doute, qu'en juin dernier, un haut fonctionnaire de la G. P. U. et de l'Armée Rouge, Henric Samoilovitch Louchkoff, chercha refuge au Japon, en franchissant la frontière russo-manchoue.

Celui-ci avait expliqué aux autorités japonaises les motifs de sa fuite, insistant sur l'impossibilité de vivre en U. R. S. S. sous un semblable régime de terreur qui menace l'existence de tous les habitants, y compris celle des hauts fonctionnaires mêmes lorsqu'ils portent le titre de "Général" ou de "Chef de la Guépéou pour l'Extrême-Orient".

Actuellement, Louchkoff lance, au peuple américain, un message dans lequel il déclare: "Je désire présenter au peuple démocratique des Etats-Unis le véritable aspect de la grande tragédie qui se joue dans l'Union Soviétique. Vous ne connaissez peut-être l'U. R. S. S., et les affaires de ce Pays, qu'à travers les renseignements officiels. Ceux-ci affirment que le socialisme s'est fortement enraciné dans l'Union Soviétique et que le peuple vit heureux sous la domination de Staline et de la constitution "la plus démocratique du monde".

"Mais — continue Louchkoff — si tout marche si bien, on peut se demander pourquoi, au cours des deux ou trois dernières années, un million de personnes ont été

arrêtées, et sont détenues par le Gouvernement soviétique. Il y a, en Extrême-Orient, cinq camps de concentration renfermant un demi million d'hommes; 30 autres camps existent dans l'Union Soviétique. Le chiffre d'un million de prisonniers est fongiquement exact; il ne comprend pas les personnes qui ont été fusillées, ou qui sont détenues dans des prisons ordinaires".

Louchkoff fournit en outre les renseignements suivants:

"Au cours de l'année 1938 (rien qu'en Extrême-Orient), 10,000 personnes ont été arrêtées. Sur ce nombre, 8,000 ont été fusillées et 2,000 envoyées dans des camps de concentration. En outre, dans les diverses prisons, ont été fusillés 12,000 prisonniers. Toujours en 1938, 2,500 dirigeants du Parti communiste et Officiers de l'Armée Rouge, ont été fusillés. Plusieurs milliers de malheureux s'attendent à subir le même sort. Ce que je viens de citer ne donne pas encore un tableau complet de la situation qui règne dans les autres parties de l'Union Soviétique. Un malaise sanguinaire opprime des millions d'hommes. Je vous signale en outre qu'en U. R. S. S., aux termes de la loi, la femme partage la responsabilité du mari, qu'elle soit coupable ou non. Partant, si le mari est arrêté, elle l'est également. Cette législation barbare n'est qu'une



- Madame, Mademoiselle... et Monsieur -

LA RADIO

C'est toujours la faute du péché originel si tout ce qui peut exalter la beauté tourne à l'apothéose du laid. Mais, c'est dommage...

Quand j'écoute les émissions de la radio je me dis que l'illustre Marconi qui, je l'espère, voit tout et entend tout maintenant, doit être scandalisé de la bêtise humaine qui voltige en plein ciel, grâce à son invention.

Peut-on trouver plus grande déception pour un génie? Il voua toute la puissance de ses facultés pour le bien, le plaisir de l'humanité et son but est merveilleusement atteint.

Mais voilà que la sottise s'en mêle et les émissions trouble-fête se multiplient à en rendre exaspérés les nerfs les plus solides.

Si vous prenez les postes européens vous, sentez que là-bas, on a le souci de servir du bon, en général.

Les postes américains nous servent une salade. Il y a de tout, mais la richesse des principaux mets nous permet d'oublier l'aigreur des condiments, tel que le jazz et tout ce qui accompagne le plaisir des pieds, si en faveur outre "45".

Et vous voilà chez nous. Nos véritables artistes, dans le domaine de la musique et de l'esprit, donnent tout ce qu'ils ont de talents pour maintenir sur le pavé la réputation de notre pays et nous les remercions.

Pourquoi faut-il que la puissance financière de certains

postes anéantisse, sous la bêtise, tout ce beau travail?

Que peut bien penser l'étranger aux écoutes en captant la série d'annonces absurdes, entrecoupées de chansonsnettes grivoises, de grimement de violon, de sketches qui démontrent comme l'on s'entend bien en ménage, dans ce pays-ci... L'époux et l'épouse se contredisent, se jettent des sottises à la tête, se menacent. Et c'est cela la vie canadienne si bien chantée par les poètes? Comme les étrangers aux écoutes doivent rester interloqués! Ils sont tout de même rassurés sur notre bien-être matériel. Ils savent que nous pouvons trouver dans nos magasins tout le nécessaire et même le superflu...

Domage que ces Canadiens chantent si mal, qu'ils aient de si tristes instrumentistes et qu'ils n'apprennent pas l'orthographe. Car, dans le Québec, on fait des concours d'épellation et sur des centaines de concurrents, horreur! Trois ou quatre triomphent de l'épreuve. Et tout cela, l'univers n'a qu'à saisir les ondes canadiennes pour le savoir.

Et c'est la manière de nos puissances financières de crier au monde comme nous sommes bêtes!

Ceux qui l'honneur patriotique travaillent encore n'osent plus remercier le grand Marconi de son invention. Ils ferment le radio avec honte et une sainte rage.

Jeanne L'Arch.-Duguay.

LA MODE

Pour vous, Madame

Nous y revenons tout doucement. Qui l'eût cru? Qui l'eût cru à l'époque des modes garçonnières encore si près de nous et après le déclin des nuques rasées et des cheveux gominés! Qui eut pensé que nous reviendrons si rapidement au régime des cheveux flottants. Elles sont rares, les élégantes dont les boucles blondes ou brunes ne volent pas au vent. Ce vent qui va emporter bien loin la théorie du corps libre de toute entrave. On a d'abord commencé par un semblant de gaine, puis peu à peu elle s'est allongée, incurvée, ébauchant la route qui nous ramène à cet instrument de torture dont on a tant médité et qu'on a maudit. Tout lasse;... nous n'en sommes pas encore au buse: patience! En attendant nous allons connaître le supplice des baleines. Ainsi l'exige la mode des robes nouvelles. Sur les robes printanières les ceintures auront beaucoup d'importance. Quelle que soit leur forme et leur hauteur elles devront épouser étroitement les tailles pour mieux faire ressortir les formes.

Si nos robes ont perdu la simplicité des années passées, elles ne se sont pas allongées, bien au contraire. La note dominante pour cet été sera la robe plissée; des plis, encore des plis, toujours des plis; qu'ils soient larges ou étroits tous seront piqués et retenus à mi-jupe. Nous verrons également beaucoup de tissus imprimés. Les fleurs sont peut-être jolies mais, comme les robes, sont entièrement plissées "le soleil", on ne distingue que des lignes informes et colorées.

Le tailleur restera toujours le grand favori de la saison pour toute femme soucieuse d'élégance et ayant le sens pratique, il sera indispensable d'en posséder quelques-uns dans sa garde-robe.

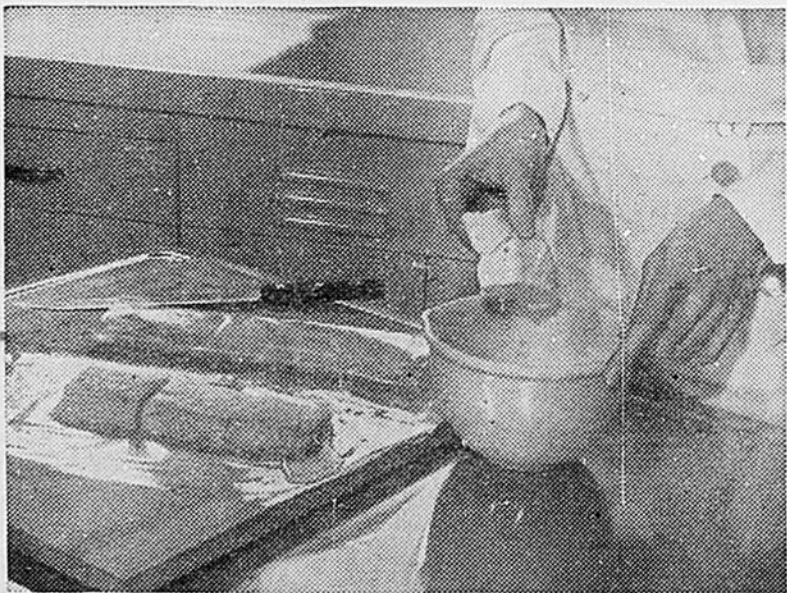
Beurre;
1 tasse de miettes de pain rassis;
3 ou 4 champignons hachés;
Assaisonnement.

Faites sauter doucement l'oignon et les champignons dans du beurre; ajoutez les miettes de pain et assaisonnez. Secouez légèrement dans la poêle. Divisez les filets en deux, Mettez sur chaque moitié un peu du mélange préparé, roulez, et maintenez en forme par des cure-dents. Placez dans la rôtissoire, enduisez de beurre fondu et mettez à foudre chaud (450 F.) pendant 10 ou 15 minutes. Garnissez de quartiers de citron, de pommes de terre en purée au persil, et servez avec un légume vert.

LIS DU NIL

Au lieu de farcir les filets de sole, on peut parfois les diviser en deux et les plier en forme de lis du Nil (Zantedeschia aethiopica, pour les botanistes!) Mettez un fin cylindre de racotte à l'intérieur, pour représenter le spadice ou épui intérieur. Faites tenir avec des cure dents et mettez au four, comme ci-dessus.

RECETTES EPROUVEES



Filets de poisson canadiens roulés

Ce sont des petits détails qui font le dîner. C'est vrai! Prenez, par exemple, ces filets de sole canadienne farcis et roulés, C'est un plat très facile à préparer, et des plus avantageux pour le dîner. Choisissez les filets de sole rapidement congelés, qu'on vend sous enveloppe transparente étanche. Les filets de poisson canadien sont maintenant congelés dans leur enveloppe protectrice, par un procédé nouveau qui les soumet à une température extrêmement basse, dès après la pêche.

Cette congélation rapide diffère entièrement des procédés frigorifiques en usage jusqu'ici, en ceci surtout: que les cristaux de glace sont brisée ou altérée. Les filets sont prêts à employer, tout nettoyés et sans arêtes. Ne faites pas dégeler les filets congelés avant de les employer, car la décongélation préalable les exposerait à perdre leurs sucres nutritifs.

FILETS DE SOLE ROULES
6 filets de sole canadienne;
1 petit oignon haché fin;

"Elles chassent la FIÈVRE DE DENTITION DE BÉBÉ"

C'EST ce que dit Mme B., de North Sydney. Et une maman, de Toronto, dit ceci: "J'employais les Tablettes Baby's Own et mes bébés n'étaient jamais méchants. Ni crampes, ni douleurs pendant leur dentition. En réalité, c'est à peine si je savais quand ils perçaient leurs dents, puisqu'ils ne me dérangent jamais la nuit."

Les Tablettes Baby's Own sont sucrées, efficaces, faciles à prendre et inoffensives. Ne contiennent aucun opiat ou drogue stupéfiante. Essayez les Tablettes Baby's Own, non seulement pour les troubles de la dentition, mais dans les cas de rhumes, constipation, dérangements d'estomac et autres petites maladies infantiles. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

Téléphone 456
ARTHUR SPENARD
COURTIER
Assurances générales
944 rue St-Pierre
Trois-Rivières
EDIFICE SPENARD

Tél. 401
Heures de bureau: 10 à 12
2 à 5 et 7 à 8 tous les soirs
Spécialiste
Pour les maladies des yeux
oreilles, nez et gorge.
Dr BENOIT JACOB
Ex-assistant à la clinique
Nationale Ophthalmologique
des Quinze-Vingts, Paris.
Ex-élève à l'hôpital Baucault, Paris, ex-interne de
l'hôpital Normand & Cross.
126 rue Alexandre
TROIS-RIVIERES

GRATIS



Magnifique service de vaisselle de 95 morceaux en semi porcelaine anglaise, valeur de \$30.00 donné gratis aux acheteurs de

THÉ OU CAFÉ MIKADO

EMPAQUETÉ EN PAQUETS DE 1 LB.

Aux acheteurs de paquets en 1/2 livre, un magnifique cadeau en crystal est donné avec chaque 1/2 lb. Le Thé noir est garanti Ceylon et Indien. Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT
DEMANDEZ-LE À VOTRE FOURNISSEUR

LE BIEN PUBLIC

Journal hebdomadaire
publié le jeudi.

Publié et imprimé par
Les Editions du Bien Public,
Enrg.

aux ateliers de
l'Imprimerie du Bien Public.
1563, rue Royale. Tél. 640.

ABONNEMENT :

1 an: \$2. 6 mois: \$1.
Directeurs-proprétaires :
Raymond Douville
Clément Marchand

POUR VOS
SUCCESSIONS,
TESTAMENTS,
CONTRATS, ETC
CONSULTEZ

Alphonse Lamy NOTAIRE

Depositaire du greffe du
notaire L. P. Mercier.

159 rue Alexandre
Trois-Rivières

Bureau du soir,
le vendredi de 7 à 8 heures.

Tél. Bureau: 35.

Oh! DES CREPES avec
de la MELASSE BEMA

● Vos gens ont plus d'appétit quand vous servez vos crêpes avec de la mélasse de table BEMA Extra Fine. Sa pure et délicieuse saveur ajoute du piquant à ce mets populaire.

La mélasse de table BEMA Extra Fine est un aliment pur et nutritif. Servez-la sur du pain... des crêpes et avec vos autres pâtisseries. Bonne à tout point de vue.

VENDEE A LA MESURE
PAR VOTRE EPICIER

MARQUE
BEMA
MELASSE DES BARBADES

L'industrie de l'érable...

Ce n'est pas encore le temps des "sucres", mais cela ne devrait guère tarder. Les Beauce, qui s'y connaissent, croient même deviner à certains indices que les gourmets pourront se délecter de sucre et de sirop d'érable bien avant Pâques. Chose très probable, en tout cas, nos sucreries seront à l'oeuvre d'ici deux semaines.

lorsque les conditions atmosphériques lui sont favorables, ce qui explique le pourquoi d'une production de sève plus forte le jour que la nuit. Certains changements de température peuvent suspendre durant plusieurs jours la coulée de la sève; par exemple, de grands vents trop froids ou trop chauds; une température trop élevée qui empêche

Pourtant, nous voyons nous-mêmes que le Père Lafiteau écrit dans ses Relations: "Les Français ont appris des indiens à faire le sucre d'érable et le réussissent bien mieux que leurs maîtres". Messieurs les historiens ne s'entendraient donc pas plus qu'il ne faut sur cette question.

Ce point d'histoire reste donc à éclaircir. De toute façon, les statistiques fédérales sur cette industrie remontent à 1851.

De cette date à 1861, la production annuelle fut de 13,500,000 livres; de 1861 à 1871, 17,500,000 livres de 1871 à 1881 19,000,000 livres de 1881 à 1890 22,000,500 livres.

Après cette date, elle décroît quelque peu; en effet, en 1901 elle était tombée à 21,200,000 livres pour baisser à un peu moins de 20,000,000 livres en 1911. En 1920, d'après le rapport du bureau des statistiques de la province de Québec, la récolte dépassa les 31,000,000 de livres. L'an dernier, la production du sucre et du sirop d'érable aurait rapporté à notre province seulement quelque \$2,900,000.

La province de Québec est le centre de l'industrie de l'érable; 73.3 pour cent de la production canadienne offerte sur le marché vient de notre province. L'industrie a atteint son plus grand développement dans les comtés de Beauce, Brome, Missisquoi et Shefford, au sud du Saint-Laurent, et le long de la rive nord, entre Montréal et Québec. Ontario en produit 24.3 pour cent. La plus grande partie de la production de l'Ontario vient des comtés de Lanark, Leeds et Glengarry. Les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse produisent le reste, c'est-à-dire fort peu.

Disons aussi que la saison du sucre vient à une époque de l'année en quelque sorte considérée à la campagne comme une saison morte, et la vente des produits de l'érable fournit au cultivateur l'argent nécessaire pour acheter les semences et d'autres fournitures pour la saison active qui s'ouvre.

La saison des "sucres" est donc impatiemment attendue chez tous nos cultivateurs qui possèdent de belles érabières. Nous espérons qu'elle sera bonne et fructueuse.



Le temps des "sucres" commence généralement vers le milieu de mars et se continue souvent durant un mois.

Lorsque les gelées de nuit alternent avec les journées de dégel, c'est le temps de l'entaillage, et nos vieux sucriers, en prévoyant qu'ils sont, ne sont jamais en retard. Sachant que la propreté est la première des conditions à observer pour faire du beau sucre d'érable, dès les premiers jours de mars, ils procèdent à la toilette des seaux, chaudières, chalumeaux, casseroles, réservoirs, etc. Le bon fabricant a soin de bien laver tous les ustensiles qui serviront à la fabrication du sucre d'érable.

La coulée de la sève n'est pas continuelle. L'érable cou-

les gelées de la nuit. Mais une alternance de gel et de dégel active ordinairement la coulée des érables.

Dans un récent numéro de la Presse, Sainte-Foy, pseudonyme sous lequel se cache notre confrère et ami Damase Potvin, parle de l'origine de l'industrie de l'érable en notre pays, sans pourtant donner une date certaine ou même approximative.

Benjamin Sulte, écrit-il, qui a pourtant scruté beaucoup de "vieux papiers", affirme que les Relations des Jésuites, qui vont de 1632 à 1672, ne disent pas un mot de l'érable à sucre. "Si", dit-il, "durant quarante ans les Jésuites n'ont pas parlé du sucre d'érable, c'est qu'il était inconnu".

ST-PROSPER

DECES DE MME ... LUCIEN GAGNON

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de Mme Lucien Gagnon, née Joséphine Cloutier, survenu à l'âge de 61 ans et 2 mois.

Elle laisse dans le deuil son époux M. Lucien Gagnon, ses enfants au nombre de douze, dont sept filles: Révde Soeur Thérèse du Sauveur, C. N.-D., au Mont-St-Louis, Montréal; Révde Soeur Thérèse de Jésus-Marie, des Ursulines des Trois-Rivières; Cécile (Mme Narcisse P. Massicotte), de Ste-Geneviève, Alice (Mme Raoul Chamberland), de La Sarre; Mlles Claire, Bernadette, Berthe Gagnon, de St-Prospér. Ses fils: MM. Bernard, Georges, Benoît, Maurice et Léo Gagnon; ses beaux-fils: MM. Narcisse P. Massicotte, Raoul Chamberland; ses

belles-filles: Mmes Bernard, Georges et Benoît Gagnon; ses petits-enfants: Louis, Denis, René, Rolland Massicotte, Huguette, Jacques et Michel Chamberland; plusieurs frères et une soeur, belles-soeurs, beau-frères, neveux et nièces.

Ses imposantes funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. L'église, pour la circonstance, avait revêtu ses plus riches tentures de deuil.

M. le Curé M. Chicoyne fit la levée du corps. Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Rolland Cloutier, neveu de la défunte, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Anselme Trudel, de Shawinigan, et M. l'abbé M. Chicoyne.

Des messes aux autels latéraux furent dites par M. l'abbé Ant. Massicotte, curé de St-Georges, et le Rév. Père J. R. Robert, des Pères Blancs d'Afrique.

Les membres de la chorale pa-

roissiale, sous la direction de M. le Dr F.-X. Massicotte, de Grondines, ont rendu la messe harmonisée de M. l'abbé G. E. Panetton; les pieux motets furent aussi bien rendus par M. le Dr Massicotte, M. le Notaire A. J. O. Bergeron, de Ste-Geneviève. A la console de l'orgue: Mlle Eveline Gagnon.

La défunte appartenait à la Congrégation des Dames de Ste-Anne, du Tiers-Ordre, de la Bonne-Mort, du St-Rosaire et de l'Apostolat de la Prière.

Les funérailles étaient sous la direction de MM. Bronsard & Frères, de Ste-Geneviève.

Encouragez votre journal local

**INDICIBLEMENT MISÉRABLE!
NETTOYEZ VOTRE SYSTÈME PARESSEUX**

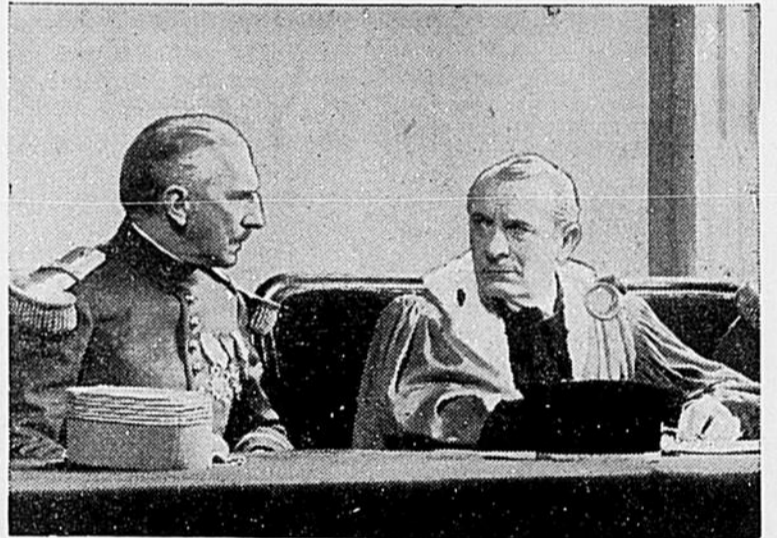
Souffrez-vous de maux de tête persistants, de rhumes continus, de bile, vous trainant sans énergie pour le travail ou le jeu? Le moyen agréable et efficace de vous débarrasser de l'indigestion, des maux de tête et autres misères causées par la paresse du système est la dose matinale d'Eau Riga. Ne combattez pas violemment la constipation. Obtenez l'action éliminatrice complète qui résulte de l'emploi de l'Eau Riga. Vous connaîtrez alors la joie de recouvrer santé et énergie, vous saluerez le jour avec une humeur joyeuse, vous ferez double travail avec la moitié moins d'efforts. Jouissez de la vie. Demandez l'Eau Riga à n'importe quel pharmacien, épicer ou marchand général. Pour enfants et invalides, demandez la Limonade Riga... elle est douce et agréable au goût.



LE LAXATIF QUI VOUS TIENT EN FORME

E A U PURGATIVE RIGA et LIMONADE

"LEGIONS D'HONNEUR" AU CINEMA DE PARIS



La scène du tribunal extraite du film "Légions d'honneur". On remarque Pierre Magnier et Georges Prieur, deux des principaux interprètes de ce film, qui sera à l'affiche samedi au Cinéma de Paris, en programme double avec Raimu dans "Les Nouveaux Riches".



● L'AVIATION ALLEMANDE, TERREUR DE L'AIR: Dans le Hall d'Honneur du ministère de l'Air, à Berlin, Wilhelm-Hermann Goering, avec bâton de feld-maréchal et tout, aurait fait la déclaration suivante: "Notre force de l'air est devenue la terreur de nos ennemis. Il faudra qu'il en soit toujours ainsi."

Nouvelles de nos Paroisses

CHARETTE

Pieux exercices du mois de St-Joseph.

Les pieux exercices du mois de St-Joseph sont commencés tous les mercredis et vendredis. Il y a exercice de piété en l'honneur de St-Joseph, récitation du chapelet et des prières, cantiques, lecture en l'honneur du Saint patron de l'Eglise, et bénédiction du T. St-Sacrement.

Baptême.

M. et Mme Adélaré Boulanger ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Fernand, Jean-Claude.

Parrain, M. Joseph Boulanger, marraine, Mlle Laurette Marcouiller. Porteuse, Mlle Auréa Pelletier, cousine de l'enfant.

SAINT-SEVERE

Adieu au monde.

Mlle Yvette Héroux, fille de M. et Mme Elisée Héroux, a quitté ses parents pour entrer au couvent des Soeurs de l'Assomption de la S. V., à Nicolet.

Répondant généreusement à l'appel divin elle disait adieu à toutes les affections du siècle pour s'engager sur la voie qui conduit sûrement au port éternel.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de persévérance.

Décès.

Le 5 février dernier est décédée, à l'âge de 24 ans, après une longue maladie soufferte avec un courage et une résignation vraiment chrétienne, Mlle Simone Trahan, fille de M. et Mme Donias Trahan.

Elle laisse dans le deuil son père et sa mère M. et Mme Donias Trahan; ses soeurs: Mlles Germaine et Marie-Louise; ses frères M. M. Origène et Joseph Trahan; une belle-soeur Mme Origène Trahan; une petite nièce, Mlle Monique Trahan.

Les funérailles eurent lieu mercredi, le 8 février, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Partie de cartes.

Lundi, le 20 février fut donnée dans notre paroisse une grande partie de cartes, sous les auspices du Cercle des Fermières. De nombreux et riches cadeaux furent donnés. Cette partie de cartes fut suivie d'une séance qui fut très bien réussie. Tous ont apporté un beau souvenir de cette agréable soirée.

HEROUXVILLE

FEU M. AIME CYR.

Les funérailles de M. Aimé Cyr, décédé le 2 fév., à l'âge de 48 ans, ont eu lieu au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

M. l'abbé Marineau, de St-Tite, fit la levée du corps et chanta le service funèbre. La chorale des élèves du couvent exécuta le chant.

M. Cyr laisse dans le deuil son épouse, dame L. Trépanier, et cinq enfants.

Confession de jugement en faveur de M. Napoléon Carle

La verbalisation du prétendu cours d'eau "Carle" est annulée par une deuxième Confession de Jugement par la Municipalité du Village St-Boniface de Shawinigan. — Réparations injustes de superficies et mesures vexatoires pour M. Napoléon Carle.

Sur Confession de Jugement par le Conseil de la Municipalité du Village St-Boniface de Shawinigan, le 4 février 1939, et acceptée par la Cour de Magistrat du District des Trois-Rivières, le procès verbal du cours d'eau "Carle" est annulé.

Ce dit procès-verbal avait été fait par l'arpenteur-géomètre Rodolphe H. Houde, à la suite d'une résolution de la Corporation du Village de St-Boniface de Shawinigan, le 19 septembre 1936, qui le nommait à cet effet surintendant spécial.

Ce dit procès-verbal fut attaqué dans les délais légaux par M. Nap. Carle, Marchand et Hôtelier et Juge de Paix du Village St-Boniface de Shawinigan, et résidant depuis au-delà de 66 ans à ce même endroit, en face de l'église St-Boniface.

Cette cause était restée pendant devant les tribunaux depuis près de 2 ans, malgré les nombreuses instances de la part du demandeur M. Nap. Carle auprès de la Municipalité défenderesse.

La Corporation, en décembre 1938, a fait ratifier l'ouvrage de son surintendant spécial par deux experts de Québec.

Ces derniers ne concordant pas dans les superficies avec celles mentionnées au dit procès-verbal, la Municipalité a décidé de Confesser Jugement sur le Conseil de son avocat, Mtre Léon Lajoie, des Trois-Rivières.

La Corporation du Village St-Boniface de Shawinigan en est à sa 2ième Confession de Jugement sur la verbalisation de ce prétendu fossé ou cours d'eau.

La première verbalisation avait été faite par M. Wilfrid Bellemare, de Charette Mills, et cette verbalisation a été annulée par la Municipalité du Village St-Boniface de Shawinigan, le 5 août 1936, par une première Confession de Jugement.

Ces deux causes de procès-verbaux relatifs à un prétendu fossé ou cours d'eau se rapportent à une demande de verbalisation qu'avait fait M. J. W. Boisvert, à la Municipalité du Village St-Boniface de Shawinigan, afin d'obtenir la verbalisation d'un prétendu fossé passant en arrière des propriétés de la Commission Scolaire.

Hermas Boisvert, J. W. Boisvert et Nap. Carle, dont il n'a ja-

mais existé aucun règlement, aucun acte d'accord et aucun procès-verbal.

Ce prétendu fossé ou cours d'eau a pris naissance dans l'intérêt privé par suite de la conflagration lors du feu de l'église, en 1921, par suite de travaux de nivellement faits à main d'hommes, de fossés disparus et remplis, par des conduites d'égoûts privés jetés dans ce prétendu fossé et le déversement d'eaux usées et usagées provenant d'un système d'aqueduc.

Ces verbalisations auraient imposé à M. Carle une troisième charge de fossé ou cours d'eau sur sa propriété dans une distance de moins d'un arpent de profondeur et de un quart d'arpent de largeur; malgré les nombreuses offres antérieures qui leur avaient été faites, aux divers intéressés, à la Municipalité et à la Commission Scolaire du Village St-Boniface de Shawinigan, par M. Napoléon Carle pour le bien général.

On se rappelle que M. Nap. Carle en est à son quatrième succès dans sa quatrième cause dans les archives judiciaires des Trois-Rivières.

Les autres causes se rapportaient à une réclamation en dommages intentée par M. J. W. Boisvert à M. Nap. Carle, au montant de \$276.85, au sujet de refoulement d'eau dans la cave de M. Boisvert, et dont il en attribuait la responsabilité à son voisin M. Nap. Carle.

L'action du demandeur Boisvert avait été renvoyée, frais et dépens, par un Jugement de l'Hon. Juge H. A. Fortier, le 19 février 1937.

M. J. W. Boisvert porta ce jugement en Appel et le 29 octobre 1937, les cinq Juges de la Cour d'Appel de Québec, les HH. Bernier, président, Rivard, St-Jacques, Hall et Barclay, le confirmèrent à l'unanimité, renvoyant l'appel avec dépens.

Dans toutes ces causes M. Nap. Carle était représenté par Mtres Philippe Bigué et Léon Girard, de l'étude légale Bigué, Gouin, Girard & Provencher.

La Municipalité du Village St-Boniface de Shawinigan, dans la dernière cause, et M. J. W. Boisvert étaient représentés par Mtre Léon Lajoie, de l'étude Lajoie & Lajoie.

SAINT-PROSPER

PARTIE DE CARTES.

La soirée de cartes organisée par les Dames de Ste-Anne de cette paroisse, sous le patronage de M. le Curé, M. Chicoyne, a remporté un brillant succès.

De nombreux et riches cadeaux furent distribués aux heureux gagnants.

La salle paroissiale était remplie à pleine capacité. Les recettes de cette soirée ont été de \$69.00.

Espérons que les diverses associations de la paroisse nous feront bénéficier encore de ces soirées.

Nos félicitations aux Dames de Ste-Anne.

Nos plus sincères sympathies à la famille.

RELIGIEUSE DECEDEE.

La Révde Sr Marie-Melanie est décédée à la Baie St-Paul, au couvent des Franciscaines de Marie, à l'âge de 27 ans.

La défunte, née Isabelle Carrier, laisse pour pleurer sa perte, ses parents, M. et Mme Xavier Carrier; quatre soeurs, Mme Philippe Hamel, Mme Omer Clermont, de Grand'Mère, Mlles Jeanne d'Arc et Colette Carrier; cinq frères: MM. Albani Carrier, de Grand'Mère, Raymond, de Rouyn, Carmel, Paul-Robert et André Carrier.

Nos condoléances.

SITUATION LUCRATIVE

Agréable, Indépendante et Active

Dans le Commerce ou l'Industrie — Sans Capital

Par ces temps de chômage où tant de personnes des deux sexes sont sans emploi, il est regrettable qu'on ne sache pas que les industriels de "L'Union Nationale du Commerce Extérieur" (Association mutuelle), 3 bis, rue d'Athènes à Paris, (9e), disposent de nombreuses situations lucratives sans candidats.

Pour une situation lucrative d'agent commercial ou chef de vente, ou si vous préférez la vie sédentaire, de directeur commercial, si vous avez des références prouvant vos capacités, vous n'avez qu'à écrire en indiquant vos antécédents à la direction de "L'Union Nationale". Si vous êtes débutants et voulez vous préparer rapidement en gagnant, même par correspondance, adressez-vous à :

"L'Ecole Technique Supérieure" de Représentation et de Commerce

fondée et subventionnée par "L'Union Nationale du Commerce Extérieur" pour la formation de négociateurs d'élite.

Tous les élèves trouvent des situations

Ils sont retenus d'avance par les industriels qui les font travailler pendant leurs études. Demandez la brochure gratuite no 81 à l'Ecole T. S. R. C., 3 bis, rue d'Athènes à Paris (9e).

CLAVIGRAPHES
Echange et réparations de machines à écrire de toutes marques.

Rubans, Papier, Carbone
Réparations de toutes sortes des balances "Toledo"

V. DUBOIS

Tél. 620

1644 rue Notre-Dame
TROIS-RIVIERES

PHOTOS COMMERCIALES
DESSINS CLICHES
JOUR ET NUIT
BÉAIR 3984
LA PHOTOGRAVURE
NATIONALE
LIMITÉE
282 ouest, rue Ontario, près Bleury - Montréal

FORD HOTELS

Un hôtel économique
CHAMBRE SIMPLE
3,000 chambres

\$1.50 à \$2.50
dans 5 villes.

CENTRAL

MODERNE

A L'EPREUVE DU
FEU.

MONTREAL-TORONTO

"Confidences d'Ecrivains Canadiens-Français"

— RECUEILLIES PAR ADRIENNE CHOQUETTE —

Un fort volume de 250 pages.

Prix: \$1. l'exemplaire.

Un livre unique dans notre histoire littéraire.

Une enquête littéraire auprès des écrivains suivants :

Victor Barbeau — Harry Bernard — Jovette Bernier — Jean Bruchési — Marie-Claire Daveluy — Pierre-A. Daviault — Rex Desmarchais — Alfred DesRochers — Léo-Paul Desrosiers — Raymond Douville — Jeanne L'Archevêque-Duguay — Louis Francoeur — René Garneau — Françoise Gaudet-Smet — Berthe Guertin — Edouard Hains — Jean-Charles Harvey — Maurice Hébert — François Hertel — Léopold Houllé — Michelle LeNormand — Clément Marchand — Gérard Morisset — Mgr Olivier Maurault — Jean Narrache — Moïsette Olier — Odette Oligny — Albert Pelletier — Damase Potvin — Eva Senecal — Abbé Albert Tessier — Valombre.

Placez dès maintenant votre commande.

"LES EDITIONS DU BIEN PUBLIC"

1563, rue Royale — Trois-Rivières

T.S.F.



Le jeu des ondes

POTINS EN L'AIR

Il n'y a pas très longtemps — trois ou quatre semaines — un mardi, la ville de Trois-Rivières eut à deux reprises les honneurs de la soirée. D'abord, à la Demi-heure de Paris, alors qu'au cours d'une rétrospective sonore, si l'on peut dire, du dîner d'adieu offert à M. Philippe Roy, commissaire canadien à Paris, M. le maréchal Pétain nomma trois villes du Canada français où l'on compte toujours des coeurs demeurés vivement fidèles à la France et à sa culture: "Montréal, Québec et TROIS-RIVIERES". Ensuite, au cours de l'émission intitulée Dans ma tasse de thé (Robert Choquette), l'auteur a mis dans la bouche d'un de ses personnages des paroles fort élogieuses sur le compte de notre confrère le Mauricien. Faisons-nous toujours en sorte que l'on continue ces hommages? (Evidemment, la question ne se pose pas au directeur, rédacteur-en-chef et secrétaire général du Mauricien, qui fait toujours son gros possible, c'est sûr!)

CHOIX D'EMISSIONS A CBF, SAUF INDICATION CONTRAIRE

N. de la R.: Des exigences de mise en page ont fait rejeter, jeudi dernier, plusieurs programmes détaillés pour des émissions recommandées dans ces colonnes. Nous nous excusons auprès des lecteurs du fait que les notes de renvoi sont quand même demeurées ci-dessus.

LE VENDREDI 17 MARS

1h. Réveil rural: Louis Tremblay.
4h. Comment allez-vous?
7h.30 In a rose garden: Marjorie Payne.
10h. Chefs-d'oeuvre du piano: Variations en fa mineur (Haydn); Rhapsodie opus. 79, no 1 (Brahms); Gavotte en la majeur (Gluck-Brahms); Deuxième polonaise, en mi mineur (Liszt).

LE SAMEDI 18 MARS

12h.15 Causerie sur l'agriculture.
1h. Réveil rural: Louis Taché.
7h.30 Belles histoires des pays d'en haut.
10h. Orch. symph. NBC: oeuvres de Weber, Haydn et Brahms.

LE DIMANCHE 19 MARS

12h. Radic-City Music-Hall.
1h. Demi-heure catholique: R. P. Emile Deguire, c.s.c.: La préparation prochaine au mariage; programme musical, CKAC. — Actualité littéraire: Victor Barbeau.
1h.30 Amiral Horthy, régent de Hongrie; orch. de l'Opéra royal de Budapest.
2h. Clef magique.
3h. Soc. symph. de N.-Y.: orch. dir. Barbirolli: Concerto Grosso no 6 (Haendel); Danses, du Prince Igor (Borodine); Arthur Rubinstein, pian.: Concerto no 2, en sol mineur, opus. 28 (Saint Saëns); Nuits dans les jardins d'Espagne (De Falla), CKAC.
4h. Vivian della Chiesa, sop.
4.40 Jesse Crawford, org.
5h. Heure dominicale (voir détails ailleurs).
5h.30 Palais de Londres: Buckingham, CBM.
6h.15 Fureurs d'un puriste.
7h.30 Cordes mélodiques: Alexander Chualdin.
8h. Agora du dimanche: M. Ferdinand Roy, juge en chef de la Cour de Magistrat, à Québec: Faut-il modifier la condition de la femme dans la province de Québec?
9h. Quatuor Hart-House: Variations (Schubert); Quatuor en la mineur (Schumann); Scherzo du Quatuor en si bémol, opus. 67 (Brahms); Canzonetta (Mendelssohn), CBM.
9h.30 Trio lyrique (voir détails ailleurs), CBM.
10h. Maîtres de la musique:

Carl von Weber.
11h.30 Sérénades pour cordes (voir détails ailleurs).

LE LUNDI 20 MARS

12h. Dorothy Dreslin, sop.
12h.15 Kidoodlers.
1h. Réveil rural: Marius Barbeau.
1h.15 L'Union nationale de Mercier.
2h.30 Alma Ketchel, contr.
3h. Rochester Civic Orchestra.
3h.45 Mademoiselle au piano: Jacqueline Lapointe.
4h. Comment allez-vous?
5h.30 Roland Leduc, violonc.
7h.15 France d'outre-mer: Dr Vignel.
8h. C'est Paris! (voir détails ailleurs).
10h.30 Edna-Marie Hawkins, pian.; Félix Bertrand, org.
10h.45 Clément O. Williams, bar.

LE MARDI 21 MARS

10h.45 Voulez-vous savoir, Madame?: Mlle François: entretien d'une maison, art culinaire, réunions mondaines, réceptions etc.
12h.30 Causerie sur l'agriculture.
12h.45 Orch. Pelham Richardson.
1h. Réveil rural: Mme François Gaudet-Smet.
1h.45 Trio Toronto.
2h.45 Accueil de M. Albert Lebrun, président de la France, et de Mme Lebrun, par LL. MM. le roi et la reine, à la gare Victoria (Londres). — (Le mercredi 22 mars, à 2 h.: Dîner en l'honneur de M. et Mme Lebrun, offert par le lord-maire de Londres, au Guild-Hall.)
8h. Demi-heure de Paris: Jean Nohain et Mirelle: Petits écoliers.
9h. Rendez-vous avec Agostini.
9h.30 Orch. symph. Toronto; dir. sir Ernest MacMillan; Elie Spivak, viol.: oeuvres de Chausson.
10h.30 John Duncan, harp.
10h.45 Muriel Hall, contr.; Lucienne Gravel, pian.

SERENADE POUR CORDES

Jean Deslauriers, chef d'orchestre, Gabrielle Parrot, soprano, et Juliette Drouin, harpiste. Le dimanche, 19 mars, à 11h.30.
Choeur des Derviches (Beethoven)
Orchestre.
La Chevelure, des Chansons de Bilibis, (Debussy)
Gabrielle Parrot, soprano.
Danse sacrée, (Debussy)
The Lonely Shepherd, (Speaight)
Orchestre.
Because, (D'Hardelot)
Gabrielle Parrot, soprano.
Pizzicato Polka, (Josef et J. Strauss)
Orchestre.
Intimité, (Chopin)
Orchestre.

M. L'ABBE JOSEPH DUVAL EST DANS LE DEUIL

M. Pierre Duval, de Ste-Geneviève de Batiscan, père de l'abbé Joseph Duval, vicaire à la Cathédrale, est décédé subitement, mardi, le 14 du mois courant à Ste-Geneviève de Batiscan. Les obsèques auront lieu demain matin.

M. L'ABBE JOSEPH DUVAL NOMME VERIFICATEUR

Par décision de Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois, M. l'abbé Joseph Duval, jusqu'ici vicaire à la Cathédrale, vient d'être nommé vérificateur des livres des fabriques du diocèse des Trois-Rivières. Il sera remplacé à la Cathédrale par M. l'abbé François-Xavier Saint-Arnaud, qui continuera à occuper ses fonctions de directeur de l'Oeuvre des terrains de jeux.

By the waters of Minnetonka, (Lieurance)
Orchestre.

TRIO LYRIQUE

Anna Malenfant, Lionel Daunais et Jules Jacob, le dimanche, 19 mars, à 9h.30, CBM. Orchestre d'Allan McIver.
Scarlatine, (Misraki)
Trio lyrique.
I never knew, (Fiorita)
Orchestre.
Violets, (Grieg)
Anna Malenfant, contralto.
Kashmir Song, (Finden)
Orchestre.
La dentellière du roi, (Clerice)
Trio lyrique.
Rocking, (McIver)
Orchestre.
Largo al Factotum, (Rossini)
Lionel Daunais, baryton.
Sapphire, (Bolmo)
Orchestre.
Extraits de l'opérette Normandie, (Misraki)
Trio lyrique.

HEURE DOMINICALE

Le dimanche, 18 mars, à 5h.
Pueri Hebraeorum, (Gallus)
Aestimatus sum, (Victoria)
Stabat Mater, (Palestrina)
O vos omnes, (Palestrina)
Choeur.
"La miséricorde et la bienfaisance", par le R. P. V. Devy, monfortain.
Petits motets sur la Passion: Tristis est; Pater, si vis; Quid dormitis; Pater dimitte; Mulier, ecce; Ecce Mater Eli, Eli; Deus meus; Pater, in manus tuas, (Surlan).
Choeur.
Chronique de l'actualité religieuse: Charles Gauthier.
O Domine Jesu, (Ingignierus)
Ego sum pauper, (Cruce)
Adoramus, (Ruffus)
Choeur.

C'EST PARIS!

Le lundi, 20 mars, à 8h.
C'est comme ça qu'on est heureux, (Ursmar)
Boulevardiers, (Winkler)
Nuit italienne, (Delette)
Orchestre.
Mon petit lit d'enfant, (Delette)
Lucienne Delval, contralto.
Plaire, (Jacques-Aubrna)
Lucienne Delval, contralto.
Mitsou, (Melé et Graven)
José Delaquerrière, ténor.
Venez, Madame, au bal musette, (Duleu et Liamine)
Orchestre.
Chez nous, (Delette)
Lucienne Delval, contralto.
Bonjour, Madame, (Becce)
Orchestre

Pour un cinéma de création et d'inspiration nettement canadienne

Le ministre fédéral du Commerce, M. W. D. Euler, faisait part à la Chambre, ces jours derniers, d'un projet d'office national de cinématographie qui s'occuperait activement de la production de films d'inspiration nettement canadienne et verrait également à la distribution du produit de ce service lui-même tout nouveau, en somme. L'office relèverait du ministère que dirige M. Euler. Seul le premier commissaire retirerait un traitement, tandis que les huit autres membres du comité de régie ne seraient pas rémunérés.

Selon la coutume sacro-sainte établie dans nos régimes gouvernementaux, MM. Earl Lawson, H.-H. Stevens et W.-A. Walsh se firent les interprètes des partis d'opposition pour critiquer dès sa conception dans l'esprit du gouvernement, le nouveau projet. Le premier, député conservateur de York, s'objecta à ce qu'on fasse venir d'Angleterre le régisseur expert qui devra surveiller l'établissement des studios, à Ottawa. Et le député de York a sûrement raison à condition que l'on puisse trouver au pays celui qui pourra mener cette tâche à bonne fin. . . M. Stevens, lui-même ancien mi-

nistre du Commerce, s'est élevé contre le projet au nom de l'économie à pratiquer. Il assimile celui-ci à la coûteuse administration de la Société Radio-Canada; enfin, il fut appuyé sur ce point par le député conservateur de Mont-Royal.

De son côté, le député libéral de Québec-Montmorency, M. Wilfrid Lacroix, qui ne semble pas perdre son temps — loin de là — au cours de la présente session, s'est empressé de demander à M. Euler si les films que tournerait l'office national auraient des titres et sous-titres français. "Car il importe de respecter, dans ce domaine, la langue de la province de Québec", fit M. Lacroix; et il aurait bien pu ajouter et préciser: dans ce domaine comme dans tous les autres, et cela à cause du respect que l'on doit toujours et partout à la seconde langue officielle du Canada tout entier.

Quoiqu'il en soit, M. Euler aurait promis de prendre l'affaire "en considération". Souhaitons que M. le ministre est sérieux; ce qui serait bien le meilleur moyen de s'attirer la nôtre, notre considération.

Jean Dansereau jouera au théâtre Capitol dans la semaine de Pâques

Les Trifluviens qui aiment la musique — et ils sont très nombreux — ont accueilli avec un très vif plaisir l'annonce d'un concert par le distingué pianiste canadien-français M. Jean Dansereau, qu'on entendra ici dans la semaine de Pâques, au cinéma Capitol.

Ce n'est pas sans beaucoup de fierté que l'on lit, dans la presse canadienne, l'europeenne et l'américaine, les éloges et les chaleureuses appréciations de la critique sur le compte de notre distingué compatriote.

Hector Dansereau, né à Verchères, de parents musiciens, commença ses études avec sa mère, dès l'âge de six ans, et poursuivit son étude de la musique avec Mme McNamara puis enfin à l'université McGill. Boursier du gouvernement provincial (Prix d'Europe) en 1914, il fut, à Paris, l'élève de Charles-Marie Widor, de Joseph-Edouard Risler et d'Isidore Philipp. Adopté par Jean de Reské, le célèbre ténor compatriote de Chopin, Hector Dansereau changea son prénom en celui de Jean en souvenir de son protecteur, qui décédait en 1925, et cela à la demande de Mme de Reské, elle-même. Au cours de ses études en Autriche, Jean Dansereau travailla avec Emile von Sauer, illustre élève de Liszt et ami intime de Brahms. Pianiste virtuose, il fit une tournée aux Etats-Unis, en compagnie de Mary Garden.

Ajoutons, à ces brèves notes biographiques, une observation de M. Pierre Bertrand, dans The Herald (Montréal) à laquelle on ne manquera sûrement pas de concourir :

"C'est regrettable que nous, Montréalais, ne fassions que découvrir ce remarquable compatriote et excellent pianiste: Jean Dansereau. Car c'est un grand artiste."

C'est un hidalgo, (Del Omo et Rosado)
Lucienne Delval, José Delaquerrière et les Boulevardiers.

C'est que nous, de Trois-Rivières, aurons l'avantage inappréciable, après Montréal et Québec, de découvrir à notre tour Jean Dansereau, excellent interprète de Chopin, entre autres distinctions.

Malheureusement, à cause de circonstances incontrôlables — M. Dansereau, ayant souffert d'une assez grave indisposition, dut reculer les dates de deux de ses concerts à Montréal — il ne nous est pas possible de donner aujourd'hui ni la date exacte, ni le prix des places et l'endroit où les billets seront déposés. L'impresario s'en excuse auprès du public et nous assure que ces derniers détails seront définitivement fixés très prochainement.

A. D. Gascon Louis Parant

GASCON & PARANT

ARCHITECTES
Trois-Rivières

690, St-François-Xavier
Téléphone 266

LA LAURENTIENNE

Compagnie d'Assurance-Vie

BERNARD BENOIT
Gérant de District

300, Bonaventure, Tél: 1742
Trois-Rivières.



● WEIDMANN VA-T-IL SUBIR LES OFFICES DU NOUVEAU MONSIEUR DE PARIS?: Eugène Weidmann, qui habita naguère Wilkie (Saskatchewan) — on n'a jamais dit nulle part s'il était né au pays — s'est reconnu coupable de trois meurtres parmi les six pour lesquels il subit présentement son procès devant un jury de Versailles. La danseuse américaine Jean de Koven, l'une des victimes (à gauche). L'avocat de la défense, Me Renée Kardin, (à droite).



● A LA FACON DES SCRIBES D'ORIENT: Sydney Graham, un Londonien fatigué du chômage, a repris à la manière moderne le métier d'écrivain public. Parcourant la banlieue de Rome en criant quelque chose comme: "Vous avez des lettres à taper à la machine?", et dès qu'un client ou une cliente s'approche, il s'installe comme ci-dessus avec sa dactylographe portative.

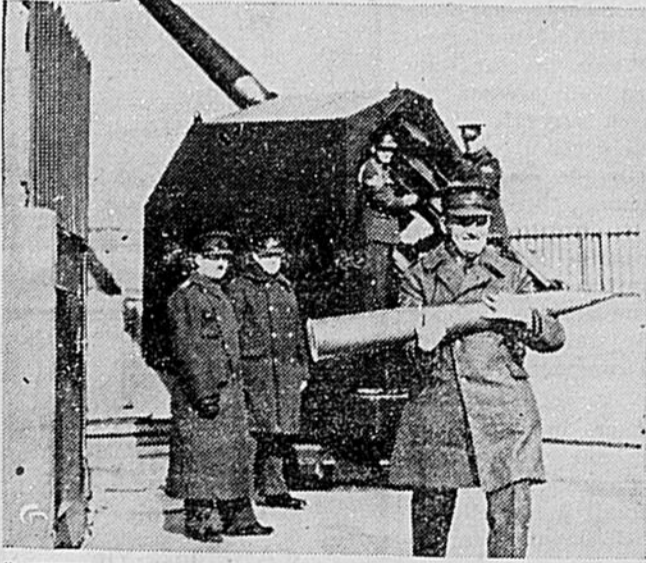
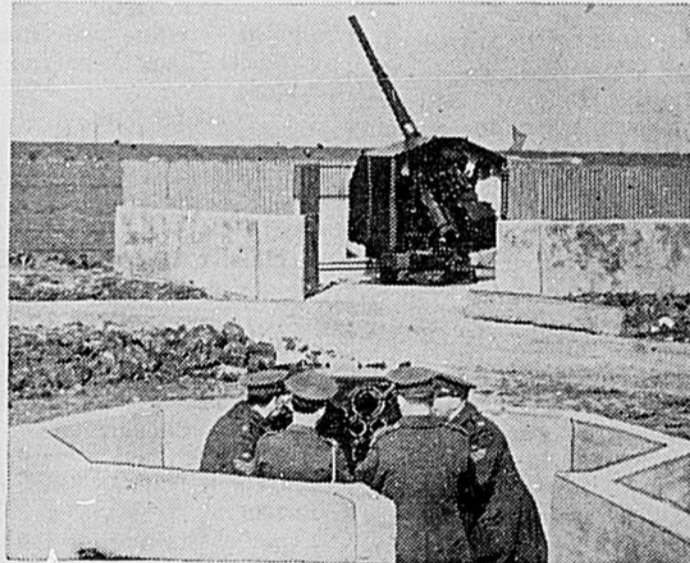
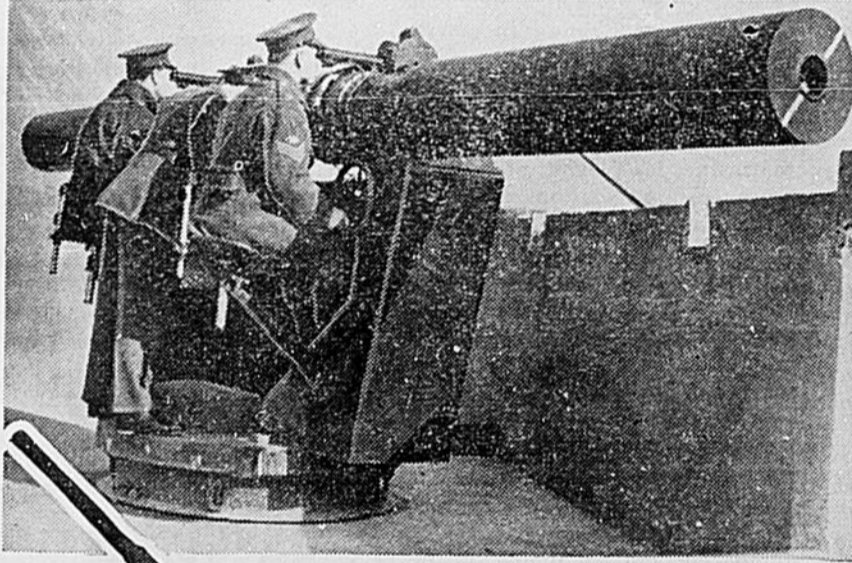


Malgré le froid et l'humidité qui-régnaient dans les galeries d'une mine de charbon, à Hazelton, Penn., 59 mineurs n'en décidèrent pas moins de faire la grève sur le tas à 250 et 500 pieds du sol, en revendication d'arrérages de salaires qui leur seraient dûs. Trois de ceux-ci durent remonter à la surface mais les autres se distrayaient en jouant aux cartes ou en écoutant le radio qu'un ami leur avait fait parvenir. Malgré les supplications du Rév. Joseph Baran, qui se tient debout dans une mare d'eau, les grévistes ont refusé catégoriquement de capituler.

Un peu de tout



● ELLE NE VEUT PLUS DE SON NAZI DE MARI: Alléguant que son époux est partisan du nazisme et que, de ce fait, il refusa toujours de procéder à la cérémonie religieuse après le mariage civil, Mme Anna Trunk s'adresse à la Cour suprême des Etats-Unis pour faire annuler son mariage. (Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de leur offrir cette image tout-à-fait décorative d'une divorcée en puissance; mais c'est qu'il est à peu près certain que nous voilà en présence d'un petit exemple de la propagande soit-disant anti-nazi. A noter également que le mariage eut lieu en 1937; mais il est vrai que la justice est parfois bien lente. . .)



● EN PREVISION DE LA PROCHAINE . . . ET JOYEUSE: Il semble bien que la Grande-Bretagne se soit ralliée pour de bon à la politique de conciliation et d'apaisement de M. Neville Chamberlain. Cela n'empêche pas qu'au ministère de la Guerre, que dirige M. Leslie Hore-Belisha, on veille constamment au grain. Ci-dessus, divers instruments et engins tant détecteurs que défenseurs en prévision des raids aériens: D'abord (à gauche, en haut) un gros appareil qui sert à calculer et la distance et l'altitude des avions approchant, installé "quelque part dans le Kent". Un autre instrument, qui sera un précieux auxiliaire pour les batteries anti-avions, est le "prédicteur" (à droite, en haut) que consultent les artilleurs; il recueille les données du premier instrument, indique la direction du vent de même que la position exacte de l'avion ennemie à l'instant précis du coup de feu. A l'arrière-plan, un canon d'un tout nouveau modèle. Un sergent-artilleur (à gauche, en bas) transporte, avec toutes les précautions qui s'imposent, l'obus du nouveau canon de 4.5, obus qui a un rayon d'éclatement de 60 verges. Enfin, (à droite, en bas) deux canonniers marins, portant le masque à gaz et le casque pour se protéger contre les percussions et les gaz de la chambre hermétiquement fermée, manoeuvrent des canots blindés qui peuvent atteindre une vitesse telle qu'elle déjoue les calculs des bombardiers aériens.

La Ville approuve l'oeuvre des terrains de Jeux

La Ville des Trois-Rivières a décidé, lundi soir, en principe d'abandonner à l'Oeuvre des Terrains de Jeux des Trois-Rivières la surveillance et l'organisation du terrain de jeux de la paroisse St-Philippe et de la piscine du terrain de l'exposition. La Ville donnera de plus un octroi de \$5,000. à l'Oeuvre des Terrains de Jeux.

Cela a été décidé en principe au cours d'une entrevue de l'abbé F.-X. Saint-Arnaud, directeur de l'Oeuvre et de plusieurs autres membres de cette organisation avec le conseil de ville.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux tracera ensuite son programme

d'activités de l'année et dressera ses règlements qu'elle soumettra ensuite au conseil de ville.

Une résolution sera votée lors de la séance de lundi prochain.

L'abbé St-Arnaud au cours de ses remarques devant le Conseil a déclaré que l'organisation trifluvienne serait calquée sur celle de Québec. Pour la première année on ne croit pas avoir à s'occuper de plus d'un millier d'enfants.

L'abbé Saint-Arnaud a aussi déclaré qu'on lui avait donné l'assurance que le parc Saint-Philippe serait en état d'accueillir les enfants vers la mi-juin ou le début de juillet au plus tard.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS
 Cour Supérieure, —
 District des Trois-Rivières
 Canada,
 Province de Québec,
 No 5337

DENIS ST-LOUIS, journaliste, des cité et district des Trois-Rivières, demandeur; vs LOUIS ST-LOUIS, de la paroisse d'Yamachiche, district des Trois-Rivières, défendeur.
 Comme appartenant au dit défendeur, les immeubles suivants, savoir :

1. "Une terre située en la paroisse de Ste-Anne de Yamachiche, concession nord de la Grande-Rivière, connue et désignée comme faisant partie du lot numéro cinq cent treize (513) du cadastre officiel de la dite paroisse, ayant un arpent et demi de largeur, sur la profondeur qu'il y a depuis la Grande-Rivière aller à Arthur-N. Villemure et Joseph Carbonneau, joignant au nord-est à ce dernier, et à Dame Marie-Louise Ricard, et au sud-ouest au lot No 514, du dit cadastre, sans bâtisses."

2. "Une terre située dans la même concession de la dite paroisse, contenant environ trente-six arpents en superficie, connue et désignée sous le numéro cinq cent quatorze (514) du cadastre officiel de la dite paroisse, avec une grange dessus érigée."

3. "Une terre située dans la même concession de la dite paroisse, connue et désignée sous le numéro cinq cent quinze (515) du dit cadastre, avec bâtisses."

Sauf et à distraire les parties des dits lots Nos Pte, 513, 514 et 515 du dit cadastre, d'une superficie de 94,002 pieds carrés, mesure anglaise, et vendues par Louis St-Louis à Sa Majesté le Roi pour la route Nationale Montréal-Québec, par acte devant G.-E. Ladouceur, notaire, le 30 juin 1938, enregistré sous le No 123,076.

4. "Une terre située dans la même concession de la dite paroisse, connue et désignée sous le numéro cinq cent seize (516) du dit cadastre."

5. "Trois terres situées à la concession du petit bois, dans la dite paroisse, connues et désignées sous les numéros quatre-vingt-dix (90), soixante-et-un (61), et cent quarante-deux (142), du dit cadastre officiel."

6. "Un lopin de terre situé à la deuxième concession sud de la Grande-Rivière, de la dite paroisse, désigné sous le numéro trois cent quatre-vingt-dix, (390) du dit cadastre officiel."

7. "Une terre située en la paroisse Notre-Dame de la Visitation de la Pointe-du-Lac, dans le septième rang, connue et désignée sous le numéro six cent-dix (610) aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse, avec bâtisses."

Pour être vendus, les immeubles mentionnés aux paragraphes Nos 1, 2, 3, 4, 5, et 6, à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, le QUATRIEME jour d'AVRIL, mil neuf cent trente-neuf, à DIX (10) heures de l'avant-midi, et l'immeuble mentionné au paragraphe No 7, à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame de la Visitation de la Pointe-du-Lac, le CINQUIEME jour d'AVRIL, mil neuf cent trente-neuf, à DIX (10) heures de l'avant-midi.

Le shérif,
 L.-P. MERCIER.
 Bureau du shérif,
 Trois-Rivières, 28 février 1939.

LA PRESSE ET LE REARMEMENT MORAL

Les événements de ces derniers mois nous ont montré à nouveau le rôle important de la presse dans les développements des affaires internationales.

La presse assume la fonction capitale de représenter la Suisse devant l'opinion étrangère. Les commentaires de la presse sont

considérés par nos voisins comme l'expression du sentiment national et peuvent avoir en temps de crise presque autant d'influence que les discours des autorités.

Dans son double rôle d'éducatrice et de porte-parole du public, la presse se trouve en face de grandes possibilités comme aussi de grandes responsabilités. Elle a le pouvoir de former une opinion publique unie et celui de combler les fossés en créant une compréhension des problèmes des nations voisines. Dans le cadre de la politique intérieure, son attitude peut opérer des rapprochements et conduire à des ententes entre partis opposés. Mais pour accomplir d'aussi hautes tâches, il faudrait qu'elle puisse mettre à nu les tares de notre époque. Il s'agit non seulement de déceler les symptômes des divisions nationales et des tensions internationales, mais d'en attaquer les causes profondes.

En faisant notre bilan, il nous faut aborder franchement les faits, même si notre parti se trouve en faute. C'est en reconnaissant nos fautes que nous pourrions mériter l'estime et la confiance du parti adverse.

Dans un appel publié par un grand nombre de journaux, des personnalités représentant les activités les plus diverses de notre pays ont exprimé leur conviction que les causes profondes du malaise actuel sont d'essence morale et réclament une solution mora-

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

1085, 1086—Shérif—Trois-Rivières
FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS
 Cour Supérieure. —
 District des Trois-Rivières
 Canada,
 Province de Québec,
 No 5152

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-NARCISSE, corporation douée de personnalité civile et politique ayant son principal établissement à St-Narcisse, dans le district des Trois-Rivières, demanderesse; vs JOSEPH NOBERT, de St-Narcisse, district des Trois-Rivières, défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur, les immeubles suivants, savoir:

1. "Une terre située en la paroisse de St-Narcisse, dans le troisième rang de la seigneurie de Champlain de la contenance d'un arpent et demi de largeur sur la longueur de vingt-cinq arpents, connue et désignée sous le numéro cinq cent-six (506) sur les plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de St-Narcisse, avec ensemble une maison et autres bâtisses y érigées."

2. "Une autre terre située au même lieu, de la contenance de deux arpents de largeur sur la longueur de vingt-cinq arpents, connue et désignée sous le numéro cinq cent-sept (507) sur les plan et livre de renvoi officiels, susdits."

3. "Un certain terrain situé au dit lieu de St-Narcisse, de la contenance d'un arpent et demi de largeur sur la longueur de vingt-cinq arpents, connu et désigné sous le numéro cinq cent cinq (505) sur le plan et livre de renvoi officiels, susdits, à distraire cependant du dit lot de terre l'emplacement et la maison et dépendances appartenant à Marie Gauthier, ou représentants."

Pour être vendus, à la porte de l'église de la paroisse de St-Narcisse, le SIXIEME jour d'AVRIL, mil neuf cent trente-neuf, à DIX (10) heures de l'avant-midi.
 Bureau du Shérif.

Le shérif,
 L.-P. MERCIER.
 Trois-Rivières, 1er mars 1939.

MOTS CROISÉS

No 50 — A. G.

HORIZONTALEMENT

- 1—Début, origine "PL".
- 2—Manqua. - Pron. relatif.
- 3—Colères. - Art. contracté.
- 4—Adjectif qui marque l'identité "PL". - Un des points cardinaux.
- 5—Ilôt fortifié de la Méditerranée. - Du verbe être. Du verbe rire.
- 6—Ville des Pays-Bas sur le Vaal. - Arme que l'on porte suspendue au côté.
- 7—Ville d'Allemagne. - Figuré.
- 8—Habile. - Ressemblance.
- 9—Souillé.

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								

VERTICALEMENT

- 1—Qui appartient au premier état des choses.
- 2—Rendu moins dense.
- 3—De plus. - Greffe.
- 4—Nez. - Art. simple.
- 5—Pron. pers. - Prép. latine.
- 6—Nom de deux chaînes de montagnes. - Nom scientifique des mollusques du genre seiche.
- 7—Fleuve d'Italie. - Terrain boisé entièrement clos, pour la chasse.
- 8—Souffrir.
- 9—Qui aime l'étude.

SOLUTION No 49 — A. G.

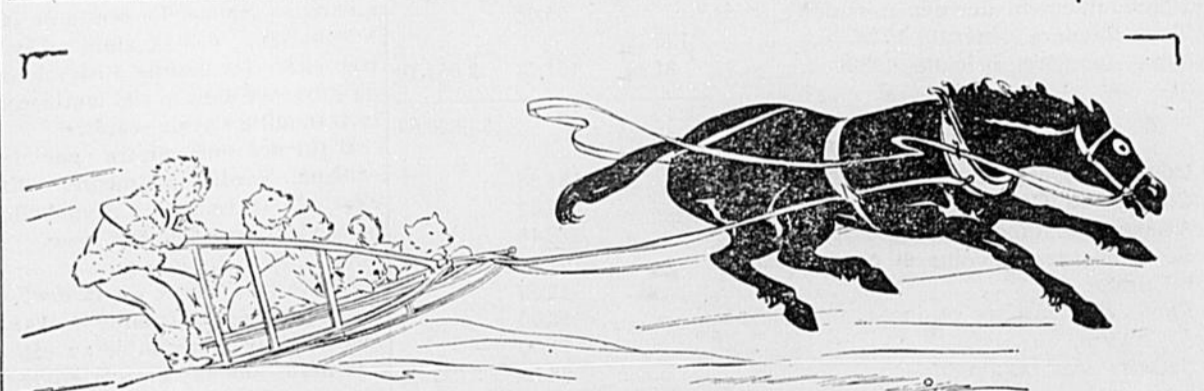
1 2 3 4 5 6 7 8 9

1	P	E	R	S	U	A	D	E	R
2	E	T	A	I	S	O	P	E	
3	R	I	T	S	O	R	I	N	
4	S	E	S	R	E	M	E	T	
5	I	R	M	E	T	I	E	R	
6	S	D	E	V	E	R	S	A	
7	T	A	R	A	N	A	I		
8	E	M	U	S	D	C	R		
9	R	E	S	T	A	U	R	E	R

le. Ils ont affirmé leur certitude que la condition préalable d'une vraie unité nationale est un Réarmement moral et spirituel dans lequel nous autres, journalistes, qui attachons tant d'importance à nos traditions de liberté et à notre sens de responsabilité, avons un rôle tout spécial à jouer. Ceci exige dans notre travail professionnel une discipline d'expression de notre pensée et un contrôle constant de soi-même. Car il s'agit de susciter dans la nation, à travers nos journaux, une volonté d'unité et d'action reconstructrice. Cette réalisation pratique sera la part que nous pouvons tous apporter et elle sera en même temps la meilleure sauvegarde de notre liberté professionnelle.

Jean Rubattel, Président de L'Association de la Presse Suisse; E. Flukiger, Vice-Président de L'Association de la Presse Suisse; A. Auf der Mauer, Rédacteur en chef, "Vaterland"; W. Bretscher, Rédacteur en chef, "Neue Zürcher Zeitung"; Gaston Bridel, Ré-

dacteur en chef, "Tribune de Genève"; C. Doka, Rédacteur, "Ostschweiz"; Eugène Fabre, Rédacteur en chef, "La Suisse"; Vittorio Frigerio, Rédacteur en chef, "Corriere del Ticino"; Th. Gut, Rédacteur en chef, "Zurichsee-Zeitung"; S. Haas, Directeur, Presse Suisse Moyenne; F. Keller, Rédacteur en chef, "Luzerner Tagblatt"; Jean Martin Rédacteur en chef, "Journal de Genève"; Albert Oeri, Rédacteur en chef, "Basler Nachrichten"; Hermann Odermatt, Rédacteur en chef, "Neue Zürcher Nachrichten"; Giovanni Regazzoni, Rédacteur, "Popolo e Libertà"; Georges Rigassi, Rédacteur en chef, "Gazette de Lausanne"; Rodolphe Rubattel, Rédacteur, "La Revue"; H. Schnitter, Rédacteur, "National-Zeitung"; Ernst Schurch, Rédacteur en chef, "Der Bund"; Otto Treyvaud, Rédacteur en chef, "Feuille d'Avis de Lausanne"; E. Uhlmann, Rédacteur en chef, "Schaffhauser Intelligenzblatt"; H. Wolfrath, Directeur, "Feuille d'Avis de Neuchâtel".



Avec la Black Horse "ça marche!"



Une source de pure satisfaction et de bien-être

Black Horse

La meilleure BIÈRE du Canada
 Fabriquée depuis cinq générations par
 la BRASSERIE DAWES, Montréal

Déficit de \$1,574.69 pour la paroisse de Trois-Rivières

Les vérificateurs viennent de soumettre leur rapport pour l'année 1938. — Des revenus de \$1,642.70 et des dépenses de \$3,217.39.

La Corporation de la paroisse des Trois-Rivières a terminé son exercice financier de 1938 avec un déficit de \$1,574.69, d'après le rapport des vérificateurs René de Cotret, Ferron & Cie. Le total des revenus s'établit à \$1,642.70 et celui des dépenses à \$3,217.39. Voici l'état des revenus et des dépenses pour 1938, suivi de l'état des recettes et des déboursés pour la même période.

Etats des revenus et des dépenses — Exercice 1938

REVENUS	
Taxe foncière générale	462.08
Taxe foncière spéciale — routes et cours d'eau	835.35
Intérêts sur arrârages de taxes	75.57
Remboursement du coût d'entretien de la route du fleuve	60.00
Remboursement de l'entretien de la route du comté	72.20
Produit de la vente du lot No. 278	42.50
Remboursement des dépenses des aliénés	95.00
TOTAL DES REVENUS	\$1,642.70
Déficit de l'exercice 1938	1,574.69
	\$3,217.39
DEPENSES	
Dépenses d'administration	\$1,124.86
Conseil de comté	276.52
Aliénés, assistance publique	518.48
Entretien des chemins et cours d'eau	1,191.91
Eclairage	11.50
Fonds des bâtisses et jurés	12.00
Assurances	14.00
Secours aux pauvres	68.12
	\$3,217.39
COMPTE DE SURPLUS	
Solde créditeur au 31 décembre 1937	2,633.39
Déficit de l'Exercice 1938	1,574.69
Plus: ajustement de la taxe 1937	10.05
	1,584.74
	\$1,048.65

Etats des Recettes et des Déboursés pour l'année 1938

RECETTES	
Solde en caisse et en banque le 31 décembre 1937	1,778.54
Taxe foncière générale	354.41
Taxe foncière spéciale	147.06
	501.47
Taxe foncière (arrârages 1937)	220.71
" 1936)	192.80
" 1935)	9.55
" 1935)	194.07
" 1934)	9.55
" 1933)	1.78
	618.91
Intérêt sur arrârages	73.33
Réparation cours d'eau Ste-Marguerite	406.14
Réparation cours d'eau Charette	30.32
	436.46
La moitié du coût de l'entretien de la route du comté pour 1937 et 1938	72.20
Remboursement de l'entretien de la route du fleuve	60.00
	132.20
Produit de la vente du Lot No 278	42.50
Remboursement des dépenses des aliénés	05.00
Taxe foncière générale 1938	130.12
Taxe foncière spéciale 1938	21.11
	151.23
	2,051.10
	\$3,829.64
DEBOURSES	
Dépenses d'administration	1,124.86
Conseil de Comté	276.52
Aliénés assistance Publique	518.48
Entretien des chemins et cours d'eau	1,191.91
Eclairage	11.50
Fonds des bâtisses et jurés	12.00
Assurance	14.00
Secours aux pauvres	68.12
	3,217.39
Solde en caisse et en banque le 31 déc. 1938	612.25
	\$3,829.64

J. H. René de Cotret, C.G.A. Henri Ferron, C.A.
 Roland Nober, C.A.

René de Cotret, Ferron & Cie
 Auditeurs et Syndics
 Comptables Licenciés.

137, rue Alexandre Trois-Rivières

Entre les lignes....

Médaille d'or à l'illustration

La Société d'encouragement au progrès a fait remettre, par le ministre du Commerce et de l'Industrie de France, une médaille d'or au directeur de l'Illustration (Paris), M. Baschet, pour avoir mis son oeuvre entière sous le signe de la perfection et d'avoir servi par là même le rayonnement de la France, dont les fils ont l'ambition de défendre, dans le monde entier, tout ce qui fait la valeur de la condition humaine.

Schildkraut historique

Après avoir tourné dans *La vie d'Emile Zola*, *Marie-Antoinette* et *Suez*, Joseph Schildkraut tient actuellement le rôle de Louis XIII dans la dernière version cinématographique de l'oeuvre d'Alexandre Dumas, *Les trois mousquetaires*.

Don Juan et ces dames

A Wilno (Pologne), onze femmes à qui Simon Mischuk, le don Juan de l'endroit, avait fait une cour pressante, se sont donné rendez-vous à son domicile et lui ont infligé une telle correction qu'il dut être transporté à l'hôpital.

UN "AS" FRANÇAIS ENTRE A LA TRAPPE

Paris. — Le même jour un ancien député meurt à la Trappe et un des "as" de l'aviation française décide d'y entrer: la France demeure le pays des vocations tardives et, comme disait Barrès, "des carrières réussies offertes en sacrifice à Dieu".

Au début de la guerre, le coeur de la Bretagne, illustré par le "pardon" de Ploërmel, était représenté au parlement par le comte Emmanuel de la Villeboisnet. Devenu capitaine d'infanterie, le député catholique, qui avait passé la quarantaine, vécut quatre ans dans les tranchées. Au souvenir des souffrances dont il avait été le spectateur au front, s'ajouta bientôt le chagrin de voir mourir sa femme. Le comte de la Villeboisnet décida alors d'entrer chez les moines Cisterciens de Provence dont le ciel lumineux et tranquille l'avait séduit.

Il fut ordonné prêtre par le cardinal Verdier lui-même. Et c'est à la trappe d'Aiguebelle qu'il vient de s'éteindre sous le nom de Père Emmanuel.

"Faire face": telle est la devise de la première patrouille de l'armée de l'air empruntée au célèbre héros de la grande guerre, Georges Guynemer. Voici quelques années elle se composait de trois pilotes unis, malgré de grandes différences, par une intime amitié: un capitaine, un adjudant, un sous-lieutenant.

L'adjudant s'est tué et le capitaine restera bientôt seul, car le sous-lieutenant est entré hier même au séminaire qu'il quittera pour la Trappe. "Il abandonna l'immensité du ciel, nous dit son chef et ami le capitaine Fleurquin, pour se mettre au service de Dieu, vivre reclus et entamer une nouvelle vie. Il nous laisse à nos pauvres ébats, auxquels nous attachons tant d'importance et dont heureusement il nous arrive bien rarement de douter".

L'ASSURANCE OBLIGATOIRE SUR TOUS TAXIS OPERANT EN VILLE?

Le Jeune Commerce réuni en assemblée générale, hier soir, a adopté une résolution demandant au conseil de ville d'exiger une assurance sur tous les taxis opérant dans les limites de notre ville.

Ceci, d'après la résolution, serait fait dans le but de protéger le public en cas d'accident, tant le public usager du taxi que celui des automobilistes et piétons qui peuvent être victimes de collisions.

Le projet a aussi pour but de diminuer le nombre des taxis opérant dans notre ville. Les membres du Jeune Commerce ont été informés que ce nombre était actuellement de 150 et ils estiment

que c'est trop pour permettre à la généralité des chauffeurs de gagner convenablement leur vie et aussi d'entretenir au service du public des voitures présentables.

Cette résolution a été adoptée à l'issue d'un dîner servi chez Kerhulu sous la présidence de M. Laurent Paradis.

Nos jeunes hommes d'affaires ont encore demandé par résolution au conseil de ville d'étudier le moyen de limiter le nombre des débits de gazoline exploités dans les limites des Trois-Rivières. Ils sont d'avis, en particulier, que trop de postes d'essence sont situés à proximité des résidences, contrairement aux règles les plus élémentaires de l'hygiène.

La décadence...

(Suite de la page 1.)

qui non seulement prolongea le régime, mais l'intensifia. Les seigneurs et les habitants un peu cossus commencèrent à vivre en fêtes de toutes sortes tant que duraient l'automne et l'hiver. Les seigneurs, qui d'abord firent de petits emprunts, dûrent hypothéquer leurs biens.

Les Bouchette, les Crevier, les Godefroy de Tonnancourt, les Boucher de Niverville, les Poulin de Courval, les Poulin-Cressé, tous se ruinaient comme un seul homme. Les étrangers comme Hart, et les fils de pauvres cultivateurs, ou plutôt ceux de ces fils qui étaient dans le négoce, comme Montour, achetèrent les fiefs pour se faire payer en ajoutant un morceau de pain au compte du seigneur décaqué. Le Canada devint un pays de Cocagne. Il ne s'en porta pas plus mal, mais la jeunesse canadienne du temps s'est corrompue; des hommes de talents extraordinaires, comme de Bonne, Vallières, J.-F. Cuguet, Bédard et autres, s'abîmèrent dans ce gouffre.

A Québec, il y avait l'aristocratie anglaise. Il y avait aussi les nababs de la construction des navires, les hauts fonctionnaires, payés d'une manière exorbitante et la plupart ayant des revenus de famille. A Montréal, la Compagnie du Nord-Ouest, c'est

tout dire. Aux Trois-Rivières, Mathew Bell, qui a son histoire lui aussi avec les Forges Saint-Maurice. A Sorel, aux Trois-Rivières et ailleurs il y avait les officiers des troupes, à cause de la guerre américaine. La guerre de 1812-1814 n'arrêta pas tout à fait ce mode de vivre. Elle le restreignit. Il reprit vigueur après 1815 avec les régiments du duc de Wellington qui avaient fait la guerre d'Espagne et qui accoururent au secours de la colonie. Beaucoup de militaires, mais point ou peu de travail.

L.-O. David nous dit qu'on s'amusait et qu'on buvait ferme: ce furent les "bonnes années". A Chambly et sur la rivière du Richelieu, qu'on appelait le grenier du Bas-Canada, vivaient alors les familles les plus remarquables de la province par leur origine ou leurs talents. L'abondance de leurs festins et des fêtes continuelles les mena à la gêne, puis à la banqueroute, comme y avait été conduite la génération précédente.

On a eu raison, certes, de faire disparaître alors les fêtes de paroisses et les célébrations des corps ouvriers, un état de chose qui n'existe plus. On a aussi eu raison d'entreprendre la grande croisade contre la boisson, en 1840-1850. Ce qui a manqué en ce temps-là, c'est une presse publique comme à présent pour censurer ces bacchanales.

Gérard Malchellose.

POUR PLUS DE SATISFACTION

Ajustement parfait de vos chaussures

SERVICE DE RAYON - X GRATUIT

Chaussures printanières

J. A. Gosselin vous offre les dernières nouveautés dans les meilleures marques de chaussure.

SES PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION

— Une visite vous en convaincra —

J. A. GOSSELIN

Orthopédiste Technicien gradué

Agent exclusif aux Trois-Rivières pour certaines des meilleures marques de chaussures.

1392 HART

TEL.: 537

